

## VOVES (EURE-ET-LOIR) : UNE OCCUPATION DU DÉBUT DE LA TÈNE FINALE

Emilie FENCKE et Sandrine DURGEAU,  
service archéologique de l'Eure-et-Loir

L'étude archéologique du site de Voves s'inscrit dans la problématique liée aux sites d'habitat de La Tène en Eure-et-Loir et plus généralement dans le nord du territoire carnute. Les opérations d'archéologie préventive menées sur les sites de Voves et plus récemment d'Anet, Gellainville « Le Radray » et Fontaine-La-Guyon « Les Déserts » par le service archéologique sont venues enrichir un corpus jusqu'alors relativement mince. En effet, les sites laténiens en Eure et Loir n'étaient jusqu'à présent représentés que par un corpus de 7 sites (fig.1). Dans le Loiret, ce corpus s'est considérablement accru, ces dernières années, grâce aux nombreuses opérations d'archéologie préventive, menées par l'INRAP, dans le nord du département et notamment sur le tracé de l'autoroute A19.

La mise en perspective des résultats issus de toutes ces opérations récentes va contribuer dans les prochaines années à renouveler notre connaissance sur les modes d'occupation du sol dans le nord de la région Centre à l'époque de La Tène.

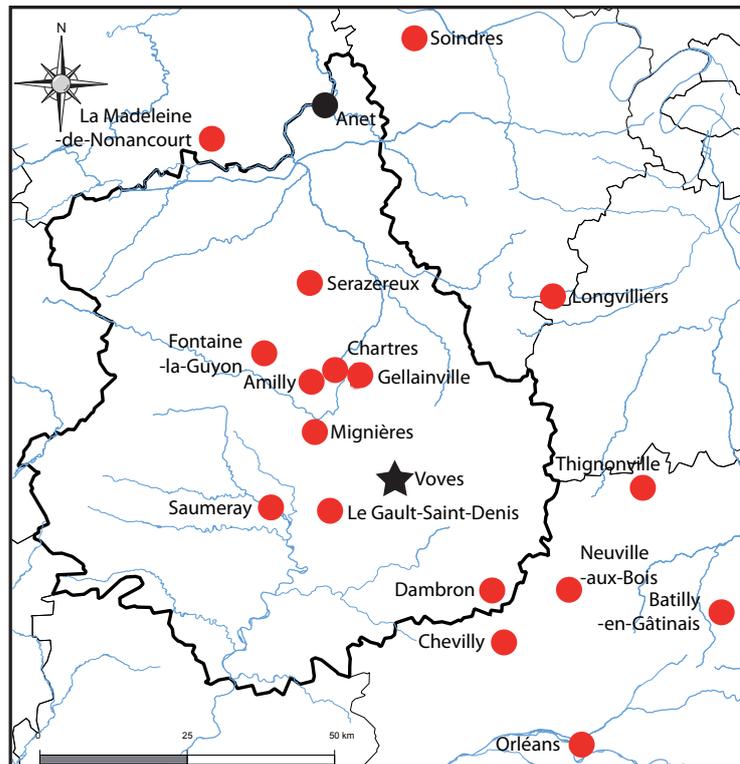


Figure 1- Le sites de La Tène moyenne et finale en Eure-et-Loir et dans les régions proches (DAO. Nicolas Payraud)

### Les structures archéologiques : un site composé de deux enclos

La prescription de fouille au lieu-dit « Le Moulin Geargeot » sur la commune de Voves fait suite à deux diagnostics réalisés par l'INRAP. Elle s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la déviation de la commune et de l'aménagement d'une ZAC au nord du territoire communal. Cette fouille a eu lieu entre septembre et début décembre 2006. Elle a porté sur une surface d'1,2 hectare. Cette opération a mis en évidence la présence de 2 enclos fossoyés et d'un chemin médiéval associé à un réseau parcellaire. Entre les deux enclos, distants d'une cinquantaine de mètres, aucune structure attribuable à l'époque laténienne n'a été mise en évidence.

#### L'enclos I

Le premier enclos enferme une surface de 1702 m<sup>2</sup>. Les 4 fossés délimitant l'enclos ont été reconnus sur l'intégralité de leur tracé : ils délimitent une aire de 1702 m<sup>2</sup>. Aucune interruption pouvant correspondre à une entrée n'a pu être identifiée ; l'hypothèse de l'existence d'une passerelle en bois pour entrer dans l'enclos peut donc être envisagée.

Au sein de cet enclos, la densité des structures archéologiques est relativement faible. Aucun plan de bâtiment, ni aucune structure de stockage du grain de type silo ou grenier n'a été reconnu

dans cette zone. Seule une petite dizaine de trous de poteaux et 3 fosses ont été mis en évidence mais leur fonction n'a pu être déterminée.

L'analyse spatiale ainsi que les études archéozoologique, du mobilier métallique et des quelques éléments lithiques récoltés n'ont pas permis de mieux caractériser les activités pratiquées dans cet enclos.

L'étude du mobilier céramique (mise en évidence de formes caractéristiques du vaisselier laténien), de même que la présence dans les comblements des fossés de résidus de vidange de foyers domestiques ne laissent pourtant que peu de doute sur la vocation domestique du site.

### L'enclos 2

Les quatre fossés ceignant l'enclos 2 dessinent un enclos de forme grossièrement trapézoïdale reconnu sur la quasi-intégralité de son tracé. Ils délimitent une aire de 3708 m<sup>2</sup>. Contrairement au précédent il comporte une ouverture à l'est.

L'enclos 2 est occupé plus densément et essentiellement dans sa moitié est. Dans la moitié ouest de l'enclos, la lisibilité des vestiges protohistoriques a sans doute été largement oblitéré par l'aménagement du chemin. Les faits identifiés correspondent essentiellement à des structures de stockage, de type fosse-silo, ainsi qu'à des fosses et trous de poteaux. On mentionnera enfin la présence de fossés de plus petites dimensions segmentant l'espace interne de l'enclos en 5 zones dédiées à diverses activités

Tout d'abord, la zone centrale où des ensembles de trous de poteau et de fosses de petites dimensions semblent dessiner l'espace d'habitation, même si aucun plan de bâtiment ne peut être restitué avec certitude. Ensuite, le quart sud-ouest où se situent quelques structures éparses (fosses, trous de poteaux), correspondant aux marges de l'habitat. Le quart nord-ouest de l'enclos est vierge de vestiges protohistoriques. Quant au quart sud-est, il est subdivisé par des fossés de dimensions moyennes. Ils sont associés à quelques fosses aux fonctions diverses et à un silo. Cette zone correspond sans doute à une zone d'activité située en périphérie immédiate de la zone d'habitation. Enfin, dans le quart nord-est, un ensemble de 9 fosses-silos ou grandes fosses est interprété comme la zone destinée au stockage.

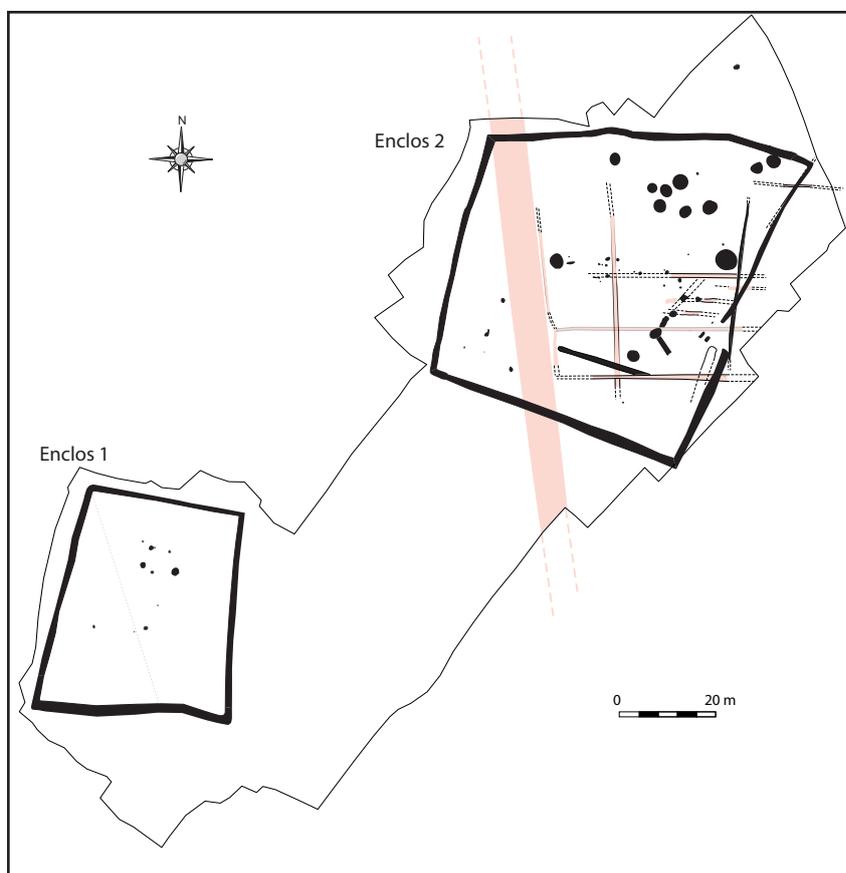


Figure 2 – Voves- Plan des structures archéologiques

Le mobilier découvert dans l'enclos 2 comprend des éléments résiduels liés à des activités artisanales exécutées dans un cadre domestique (tissage, métallurgie, mouture). D'autres activités domestiques pratiquées sur le site sont illustrées par le mobilier céramique.

### Le mobilier céramique découvert sur le site

Le mobilier céramique est composé de plus de 4500 tessons. Parmi ce mobilier, 220 céramiques caractéristiques ont été dessinées. L'étude de ce mobilier fait apparaître la présence de deux phases d'occupations principales.

#### Deux phases d'occupations principales

La première phase d'occupation du site est visible sous la forme de céramiques non tournées très fragmentées. Ce mobilier est concentré dans la partie est de l'enclos II. Cette première zone d'occupation devrait se développer plus à l'est et au sud (diagnostic Salé, 2003). Le mobilier le mieux conservé provient des structures F219 et F239. Il comporte des ressemblances avec celui daté de La Tène C1 découvert à Thignonville étudié par Sandrine Riquier (Augier et al. 2007).

La seconde phase d'occupation, la mieux représentée, concerne le début de La Tène finale. Il comporte de nombreuses similitudes avec le mobilier découvert à Saumeray et daté de La Tène D1. Toutefois, lorsque l'on essaye d'apparenter le mobilier de Voves avec celui des horizons orléanais décrits par Sandrine Riquier dans le cadre de sa thèse (Riquier 2007), on se rend compte que la datation du mobilier fluctue sur ses cinq premiers horizons (soit entre La Tène C2 et D2a).

#### Les différentes productions visibles dans le corpus de La Tène finale

Le mobilier de La Tène finale comprend des types morphologiques et des productions bien distincts. L'essentiel du mobilier est composé de vases de stockage et de présentation (fig.3).

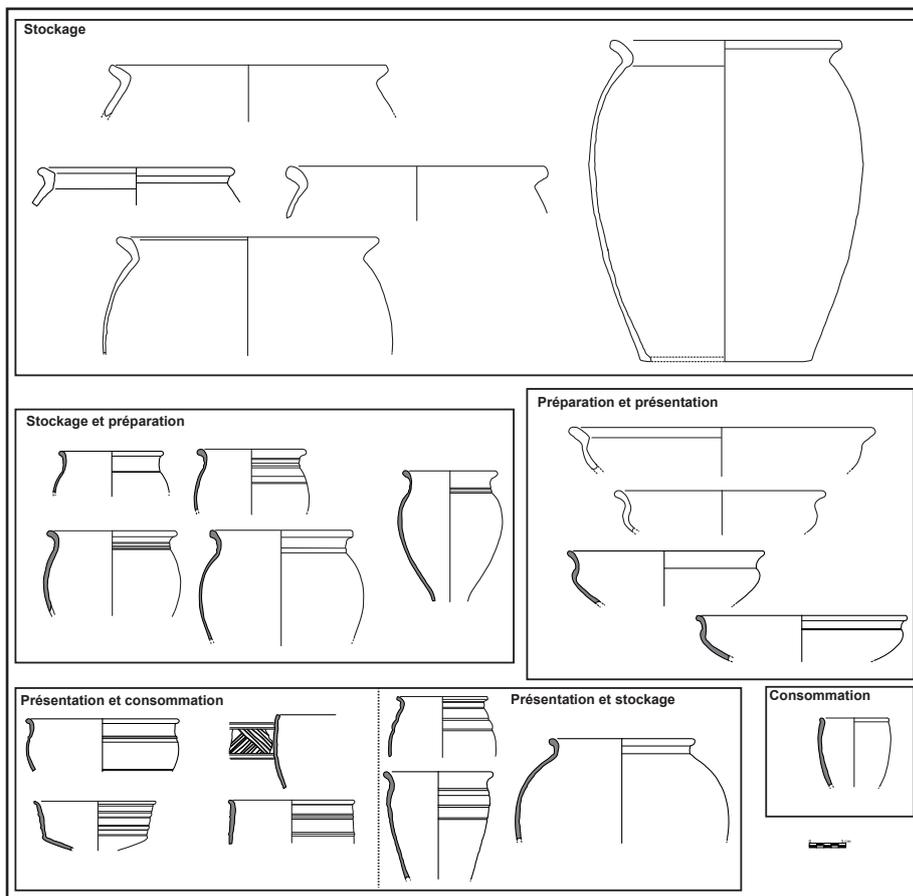


Figure 3 - Voves Les différentes productions céramiques de La Tène finale.

Cette première catégorie regroupe des vases de grandes dimensions comportant des surfaces enduites à l'aide d'un enduit résineux, tandis que la surface interne est desquamée. Une majorité comporte des inclusions végétales dans la pâte. Ces poteries montrent des profils de haut de panse diversifié. Leur lèvre est soit massive ou étirée. Les vases de stockage et ou de préparation sont aussi représentés par des vases à ouverture rétrécie de plus petit volume. Ils présentent un profil globulaire assez standardisé. Nombre d'entre eux comportent des cannelures et baguettes sur le col, entre lesquelles il n'est pas rare de retrouver des traces de suie. Ces céramiques sont mises en forme à l'aide du tour.

La distinction entre vaisselle de présentation et de préparation est parfois difficile à faire. En effet, nombre de formes ouvertes présentent à la fois des dépôts de suies mais comportent, aussi, un polissage couvrant soigné. C'est le cas des écuelles à profil en S ou de des céramiques à collerette interne. Cette distinction est d'autant plus difficile à faire que le corpus de forme employé y est varié. Cette catégorie est représentée à la fois par des formes ouvertes (jatte à col haut munis de baguettes...) et des formes hautes à ouverture rétrécie (gobelet, pot à col muni de bourrelets, ...).

Enfin, la catégorie des amphores fait leur apparition dans ce corpus. Ces dernières représentent moins de 7% du nombre de reste. Aucun élément morphologique, bord, col ou fond, n'a été retrouvé.

A l'issue de la fouille, la synthèse des données recueillies sur le terrain ainsi que les études réalisées sur les différents mobiliers (étude archéozoologique par Anne-Sophie Vigot, étude céramologique par Sandrine Durgeau, étude molinologique par Boris Robin [Service Municipal d'Archéologie de Chartres]) ont permis de mieux cerner la nature et la chronologie du site : un habitat rural matérialisé par une occupation diffuse à la fin de La Tène moyenne (La Tène C2), concentrée dans la moitié est de l'enclos principal; puis une densification de l'occupation et une structuration de l'espace au sein de 2 enclos à La Tène finale (La Tène D1-D2).

Si les structures archéologiques restent modestes, l'étude du mobilier associé permet de détailler un peu plus le vaisselier utilisé entre la Tène C2 et La Tène D dans la région. Il vient ainsi compléter l'étude menée par Sandrine Riquier sur le site de Saumeray. En montrant à nouveau les différences entre le vaisselier utilisé à Orléans et ceux utilisés à Saumeray et maintenant Voves, ce mobilier vient confirmer l'hypothèse de Sandrine Riquier concernant l'appartenance de Saumeray à une seconde aire chrono-culturelle, bien différente de l'aire orléanaise.

## BIBLIOGRAPHIE

**AUGIER L. et al.**, Augier (L.), Mennessier-Jouannet (C.), Milcent (P.-Y.), Orengo L., Riquier (S.), « La France centrale aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. ère (Auvergne, Berry et Orléanais) », in Mennessier-Jouannet (C.) (éd.), Adam (A.-M.) (éd.), Milcent (P.-Y.) (éd.). — *La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant notre ère* : XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 2003 : Thème spécialisé. Lattes : Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 117-176, 27 fig., 2 annexes, bibliogr. p. 172-176. (Monographies d'archéologie méditerranéenne. [Hors série]).

**RIQUIER (S.)**, La chronologie de l'oppidum Carnute de Cenabum/Orléans (Loiret), in fascicules de pré-actes de la table ronde organisée au CAE du mont Beuvray du 15-17 octobre 2007, chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C) dans l'Est de la France et les régions voisines, inédit.

**SALE (P.) (Dir.)**, *ZAC du Moulin Geargeot, Voves (Eure-et-Loir)*, rapport de diagnostic archéologique, INRAP Centre-Ile-de-France, SRA Centre, Orléans, novembre 2003.

## L'OCCUPATION HALLSTATT FINAL DE CAGNY (14) « PROJET DECATHLON »

P. GIRAUD

CG14

La fouille du site de Cagny (14), localisé au sud-est de l'agglomération caennaise, a été réalisée par une équipe du Conseil Général du Calvados en 2008. La surface décapée lors de cette opération de fouille préventive est d'environ 4 hectares.

L'occupation principale est datée de la fin du premier âge du Fer. Trois ensembles distincts peuvent être mis en évidence.

### Ensemble 1

Le premier comprend un important enclos d'habitat d'environ 8000 m<sup>2</sup> de surface pour sa phase la plus ancienne. Au niveau de l'entrée les fossés sont puissants avec une largeur supérieure à trois mètres et une profondeur de plus de 2 mètres. Parmi les nombreuses structures mises au jour à l'intérieur de cet enclos on compte plusieurs fosses d'extractions polylobées, des bâtiments dont un de grande taille de plan rectangulaire, probablement à abside. Deux types de structures de stockage ont été mis au jour : un silo et trois fosses quadrangulaires ou petits celliers, l'un d'eux présente une stratigraphie dans laquelle nous avons observé plusieurs aménagements de sol. Les restes d'un porcelet ont été découverts sur le fond du plus profond (environ 1,80m de profondeur). Le fossé et certaines structures ont livré un mobilier domestique abondant. Des rejets massifs de ratés de cuissons de poteries associés à des fragments de pesons et de paroi de fours ont été trouvés dans le remplissage de deux sections du fossé d'enclos. Un bloc de calcaire indique l'emplacement d'une sépulture localisée dans le fond du fossé côté ouest. Au niveau de l'entrée, c'est un cheval qui a été déposé dans le dernier niveau de remplissage de la structure, peut-être au moment de son comblement.

L'espace d'habitat a été ensuite réaménagé : il se présente sous la forme de deux enclos accolés beaucoup plus petits, l'un d'eux est délimité par une palissade et est compartimenté. Au moins quatre phases de réaménagement de cet habitat ont pu être observées. A cet ensemble sont reliés des fossés parcellaires, l'un d'eux a également livré le squelette d'un cheval. Deux enclos fermés partiellement peuvent être mis en relation avec cet habitat ; cependant, aucun d'eux n'a livré de rejets témoignant d'activité domestique ou encore artisanale.

Le mobilier céramique mis au jour dans les différentes phases de l'habitat compte environ 600 éléments de formes que l'on peut attribuer à la fin du VI<sup>e</sup> siècle pour les ensembles les plus anciens et probablement à la deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle pour les plus récents.

C'est en bordure d'un des fossés parcellaire qu'est localisée la nécropole associée à l'habitat. Elle est comprise dans une bande de dix mètres de largeur sur une trentaine de mètres de longueur. Trente-sept sépultures ont été identifiées dont trois incinérations, leur état de conservation est médiocre. Certaines ont livré du mobilier avec des torques : à jonc lisse en bronze, en fer ou encore bipartites bronze/fer. Un torque en fer à quatre billes de bronze et quatre perles en corail proviennent d'une des inhumations. La seule incinération intégralement conservée a été déposée dans un vase à pied, à col haut, décoré de trois cannelures à la jonction col/panse. Le mobilier métallique issu de cette nécropole semble attribuable à une fourchette chronologique comprise entre le milieu du VI<sup>e</sup> siècle et le milieu du V<sup>e</sup> siècle.

### Ensemble 2

Le deuxième ensemble est situé dans la moitié sud du décapage où l'arasement est plus important. Il correspond à un réseau de fossés, d'enclos s'articulant avec une voirie bordée de fossés. Ce n'est pas la première fois qu'est mis en évidence, dans la Plaine de Caen, la présence de



chemins attribuables à la fin du I<sup>er</sup> âge du fer comme sur le site d'Ifs. Toutefois, la chaussée, mise au jour ici, comprend quelques sections très bien conservées où des ornières sont visibles, l'une d'elle a encore son empiècement conservé.

Vers l'ouest le long de la voirie une série de petits compartiments fossoyés se raccordent aux fossés bordiers. On retrouve peu de structures à l'intérieur de ces espaces, parmi elles : un four domestique sur dalle et deux grandes fosses quadrangulaires peu profondes (fond de bâtiments ?). Des enclos sont raccordés à ces compartiments; le plus grand, au fossé peu profond, semble plutôt correspondre à un parcellaire. À l'intérieur, les nombreuses structures relevées (fosses, silos, bâtiments et greniers) ne sont pas toutes contemporaines de l'enclos. Les fossés ont livré assez peu de mobilier ; toutefois, un dépôt de deux petits vases situliformes du V<sup>e</sup> siècle y a été découvert. Un enclos carré, avec une entrée et des fossés plus puissants est raccordé au système précédent.



Très peu de structures se trouvent dans son espace interne dont néanmoins quelques séries de trous de poteaux (certains appartenant à des greniers). Le fossé a livré un peu de mobilier domestique attribuable à la fin du premier âge du Fer.

Il semble que cet ensemble, composé de très petits enclos organisés le long de la chaussée et raccordés à un réseau parcellaire, se prolonge plus à l'ouest et probablement de l'autre côté de la chaussée.

### **Ensemble 3**

Cet ensemble comprend deux enclos de petites dimensions ; la surface du plus modeste mesure à peine 700m<sup>2</sup>. Tous deux possèdent une entrée orientée vers l'est. Très peu de mobilier provient de leurs fossés dont une quasi absence de restes fauniques. Les structures internes identifiables sont peu nombreuses. Le plus grand enclos comprend un silo, une grande structure de stockage (souterrain ou deux grands silos accolés) et une petite fosse remplie d'argile coquillée. Celui aux dimensions plus modestes compte de nombreux trous de poteaux appartenant soit à un grand bâtiment soit à plusieurs petites constructions accolées. Le rare mobilier céramique mis au jour permet d'attribuer ces deux enclos à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou au III<sup>e</sup> siècle, avec notamment un vase à décor dit « balle de golf ».

### **Conclusion**

Ce site permet de mettre en évidence deux ensembles contemporains, de morphologie et probablement à vocation distincte. Le premier a toutes les caractéristiques d'un important établissement rural. Il est relié à un réseau parcellaire et compte deux enclos annexes. La nécropole des habitants du lieu a été découverte à proximité, lors du décapage. Le second ensemble est composé d'une série de petits compartiments implantés le long d'une chaussée. Il est raccordé un réseau parcellaire et probablement à des habitats de statut plus modeste que celui de l'ensemble 1. L'abondance du mobilier, notamment céramique, mis au jour dans certaines des structures de ces deux entités ainsi que les éléments de parure provenant de sépultures des deux secteurs nous permet d'attribuer leur implantation dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et un abandon au cours du Ve siècle.

Les deux enclos, datés de la fin de La Tène ancienne, ne regroupent pas les critères classiques de l'habitat rural : dimensions très modestes, absence de véritables rejets domestiques. Ils pourraient être localisés en bordure d'un second axe routier perpendiculaire au premier. Leur fonction, qui reste à déterminer, est peut-être à rapprocher de celle des compartiments de l'ensemble 1.

## LE SITE A STELES DU PREMIER AGE DU FER DES TOURIÈRES (SAINT-JEAN ET SAINT-PAUL, AVEYRON) : CAMPAGNE 2008

**Philippe GRUAT**

C.A.D. de l'Aveyron et UMR 5140 du CNRS (Lattes)  
avec la collaboration de Laetitia CURE, Bertrand FRANQUEVILLE, Georges MARCHAND  
et Jérôme TRESCARTE

La fouille programmée 2008 du site des Tourières avait pour objectif d'évaluer le potentiel de ce dernier et surtout caractériser le contexte archéologique de l'exceptionnel lot de stèles récemment identifié (Gruat, Pujol et Serres 2007 ; Gruat à paraître). Tout donnait à penser que ces dernières étaient en réemploi dans un rempart d'un petit éperon barré (oppidum) comme c'est le cas des quelques 500 stèles anépigraphes, le plus souvent aniconiques, des bêtes ou autres cippes du Midi de la France (Arcelin et Gruat 2003 ; Garcia 2004).

Les premiers résultats enregistrés sont inespérés et d'une importance scientifique de tout premier ordre. Pour la première fois en Gaule méridionale, ces stèles ne sont pas de simples réemplois, plus ou moins symboliques, dans un cadre urbain ou domestique mais le résultat de manipulations particulières au sein de plusieurs aménagements successifs complexes relevant manifestement de la sphère culturelle et/ou funéraire. La chance du site des Tourières réside dans le fait qu'après son abandon définitif, au cours du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., ce dernier n'a pas été réoccupé, notamment par un habitat fortifié. On peut donc tenter d'appréhender le contexte initial de ces stèles dont la nature culturelle est généralement admise, vraisemblablement dans le cadre de sanctuaires naturalistes et/ou héroïques (Garcia 2004, p. 103-115). La fouille n'étant que très partielle (492 m<sup>2</sup> ouverts sur une superficie de 0,4 ha), il ne s'agit bien sûr que de premières conclusions susceptibles d'évoluer.

L'horizon le plus ancien du site (l'u.s. 1014), malheureusement non daté précisément (premier âge du Fer ?), a livré de rares éclats de stèles. On ne sait pas encore si ces vestiges correspondent à des déchets de taille ou à des bris de stèles érigées lors d'une première phase ou s'ils sont liés au tertre de terre (u.s. 1011) élevé la phase suivante au cours de laquelle cet horizon sert de paléosol périphérique.

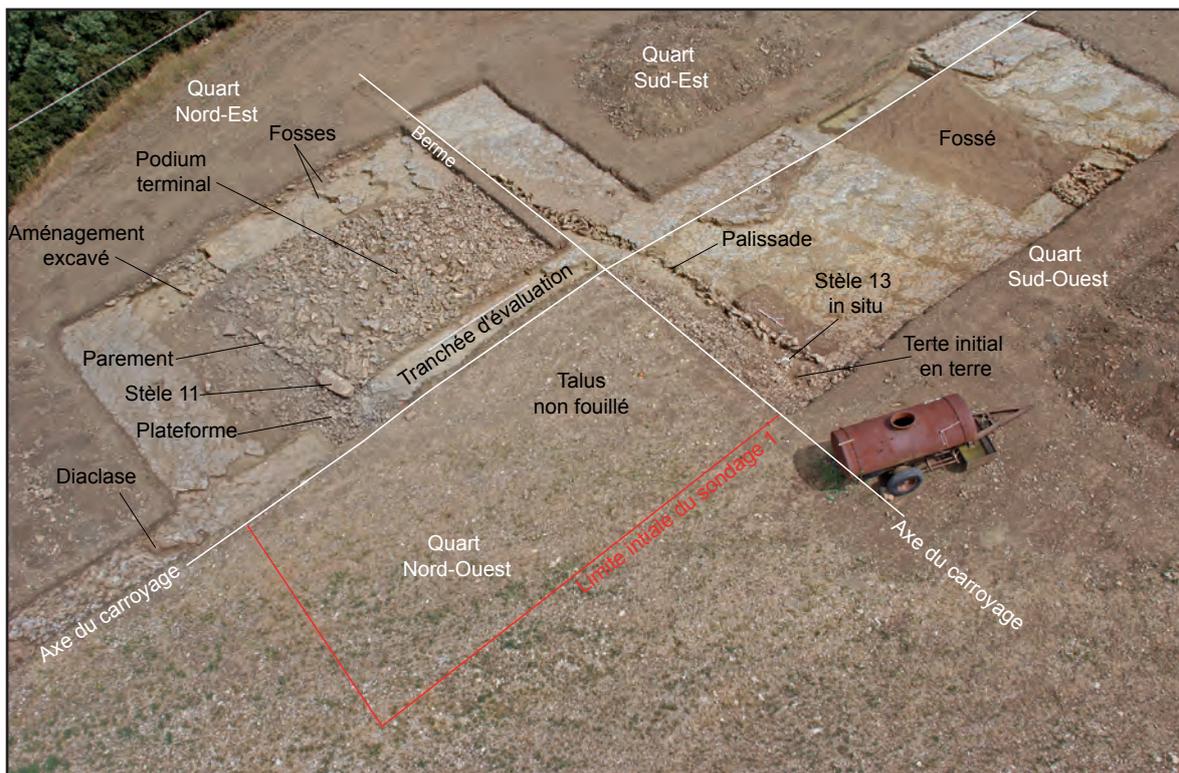


Fig. 1 – Vue oblique du site lors de la fouille de 2008 avec la localisation des principales structures mises au jour et les divers secteurs (cliché Atelier Photo Costes, 12 200 Lugan).

Au cours de la phase II, un tertre de terre (u.s. 1011) est donc construit sur le site (tumulus ?). Partiellement dégagé, il ne doit sa conservation qu'au recouvrement et au scellement dont il a fait l'objet au cours du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. par le podium de pierre de la phase V. Le tertre, d'environ 10 m de diamètre pour une hauteur maximale de 0,50 m, n'a fait l'objet que d'un décapage de surface afin d'être appréhendé globalement par une fouille exhaustive ultérieure. Il n'est donc pas encore daté précisément. Il offre par contre déjà une organisation remarquable. La base d'une stèle en grès fin est encore plantée et calée à sa surface, ce qui constitue, à notre connaissance, un cas unique dans le Midi. Cette stèle est entourée, côté ouest, par un alignement de pierres en calcaire fichées émergeant du tertre. Ce monument conditionne incontestablement l'organisation des aménagements ultérieurs. Si l'on admet que les premières stèles découvertes (*B.A.F.E.A.F.* n° 25, p. 65) sont contemporaines de celle encore en place sur le tertre initial, une datation au cours des VIII<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. pourrait être envisagée au vu de la cuirasse souple, avec *kardiophylax*, figurée sur la stèle 3 (Gruat, Pujol et Serres 2007 ; Gruat à paraître). On soulignera qu'un tel fragment de disque-cuirasse, orné d'une rosace simple à six pétales tracée au compas, vient d'être publié dans le dépôt de bronzes « launaciens » du Castellans (Espéras, Aude) (Guilaine et Cantet 2006/2007, fig. 11, n° 33). Il nous fournit un précieux *terminus* pour l'enfouissement compte tenu du matériel associé : fin VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Dès la phase II ou lors de la suivante (phase III), une structure linéaire, de 3,35 m à 3,70 m sur plus de 12 m de développement, et légèrement excavée (0,30 m) dans le socle rocheux (u.s. 1008). Elle semble former, avec le fossé à fond plat au tracé parallèle (39°/40° E), de près de 6 m de large pour moins de 1 m de profondeur et barrant l'éperon rocheux, une sorte d'enclos de près de 19 m de large autour du tertre de terre. Tant le fossé, bien plus large que profond, que l'aménagement excavé mettent en exergue un affleurement proéminent du socle sur lequel le tertre est installé. Tous deux sont associés, sur leur bord sud-est, à une structure de pierre effondrée (parement ou mur ?), au moins partielle, complétant le dispositif. Le maigre mobilier associé au comblement de la structure excavée u.s. 1008 permet de proposer un *terminus* vers la fin du premier âge du Fer (fin VI<sup>e</sup>/début V<sup>e</sup> s. av. J.-C.) probablement en liaison avec l'aménagement suivant sus-jacent (u.s. 1004).

Au cours de la phase IV, une riche couche d'épandage de mobilier, de la fin VI<sup>e</sup>/début V<sup>e</sup> s. av. J.-C., a été mise en évidence (u.s. 1004). Son développement, sur au moins 13 m, au nord du tertre de terre initial, scelle la structure excavée précédente (u.s. 1008) dont elle reprend l'orientation générale (35° E). Elle a environ 5 m de large pour une épaisseur de 0,05 m à 0,15 m. Sa base est partiellement structurée et forme une sorte de plateforme de pierre très dense. Elle livre surtout de la faune (plus de 8 kg) dont nombre d'extrémités de pattes et des céramiques indigènes parmi lesquelles de grandes formes ouvertes (jattes, coupes), munies de becs verseurs et manifestement destinées à la préparation ou au service d'aliments, sont surreprésentées. L'ensemble est interprété comme des restes de repas (banquets ?) à caractère funéraire ou religieux, peut-être commémoratif et manifestement lié aux stèles (dont des exemplaires sont déjà brisés) et/ou au tertre de terre de la phase II.

Le dernier état (phase V) est le théâtre d'un réaménagement complet du site. Le talus perceptible dans la topographie actuelle du site correspond en fait à un curieux monument. Il s'agit d'une sorte de podium de pierre, à la partie sommitale conservée plane (3,80 m de large), parementé au nord et bordé par une palissade peu ancrée côté sud. Le monument réemploie de nombreux fragments de stèles en grès ou en conglomérat bréchiq, soit comme éléments architecturaux (bloc de parement ou de calage), soit comme simple matériau du blocage. Si l'on excepte la stèle, complète et de près 500 kg (stèle 11), les autres monolithes ont été systématiquement brisés en petits fragments (près de 2000 soit plus de 272 kg). Plusieurs exemplaires semblent avoir été volontairement « tronçonnées » dans le sens de la largeur afin d'obtenir des fragments encore munis de deux à quatre faces égrésées, mais de hauteur nettement inférieure à leur épaisseur. Le podium dégagé partiellement, est de plan rectangulaire ou ovalaire allongé (38° E). Il mesure 9 à 10 m de large pour plus de 20 m de développement. Le monument s'éloigne sensiblement des caractéristiques architecturales des tumulus des Causses, et n'a livré aucun os humain pour le moment. La fouille n'étant encore que partielle, on ne peut cependant pas exclure la possibilité d'une fonction funéraire. Des indices indirects pourraient suggérer une fosse de grande dimension (chambre funéraire ? *favissa* ?), située à la base du monument et en position centrale. Le mobilier associé, permet de dater le monument du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. La céramique, très fragmentée, présente une

proportion d'importations méditerranéennes anormalement élevée pour les Grands Causses, avec notamment un col d'amphore grec et un tesson de coupe attique, soulignant le caractère pour le moins singulier du monument.

Enfin, deux fosses, à la chronologie relative malheureusement plus large (entre les phases I à V), ont été mises au jour. Associées à des fragments de stèles, elles ont pu servir de fosses d'ancrage à de tels monolithes. Leur comblement se rapporte à la fin du premier âge du Fer (fin VI<sup>e</sup>/début V<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

S'il est encore prématuré de définir les fonctions précises des divers aménagements partiellement mis en évidence, force est de constater qu'ils ne relèvent absolument pas de la sphère domestique ou artisanale. Des fonctions funéraires et/ou culturelles successives paraissent bien plus probables sur un promontoire qui présente une double particularité topographique. Il domine certes son environnement immédiat mais est surplombé à son tour, de tous les côtés, par les plateaux environnants qui forment une sorte de cirque périphérique. Ce n'est probablement pas anodin dans le cadre d'une mise en scène d'une série de stèles visible ainsi de loin et marquant un territoire. La découverte d'une stèle en grès encore en place au sommet du tertre u.s. 1011 suggère plutôt un contexte funéraire (tumulus ?) ou para-funéraire (cénotaphe ?), voire héroïque (hérôon ?) que le cadre strict d'un sanctuaire naturaliste parfois évoqué pour ce type de monument. Une telle disposition n'est pas sans rappeler plusieurs statues hallstattiennes de guerriers de faciès occidental (Bonenfant et Guillaumet 1998) manifestement disposées au sommet de riches tumulus de la fin du premier et du début du second âge du Fer, comme au Glauberg (Hesse). Des parallèles pourraient également être faits avec l'enclos cultuel fossoyé des Herbues à Vix en Côte d'Or, où furent découvertes deux statues du début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Chaume 2001, p. 254-270). Seule la poursuite des investigations permettra de répondre aux nouvelles questions que ne manquent pas déjà de susciter les premiers résultats des fouilles des Touriès.

## BIBLIOGRAPHIE

**Arcelin et Gruat 2003** : ARCELIN (P.), GRUAT (Ph.) et *al.* – La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur). In : ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.) dir. – *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer* : dossier. *Gallia*, 60, 2003, pp. 169-241.

**Bonenfant et Guillaumet 1998** : BONENFANT (P.-P.), GUILLAUMET (J.-P.) avec la collaboration de BOYER (F.) – *La statuaire anthropomorphe du premier âge du Fer*. Besançon, éd. de l'Université de Franche-Comté, 1998, 108 p. (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 667. Série Archéologie et Préhistoire, 43).

**Chaume 2001** : CHAUME (B.) – *Vix et son territoire à l'Âge du Fer : fouilles du Mont Lassois et environnement du site princier*. Éditions M. Mergoïl, Montagnac, 2001, 643 p. (*Protohistoire européenne*, 2).

**Garcia 2004** : GARCIA (D.) – *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIII<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècles av. J.-C.*, éd. Errance, 206 p.

**Gruat à paraître** : GRUAT (Ph.) avec la collaboration de PUJOL (J.) et SERRES (J.-P.) – Découvertes de stèles protohistoriques en Rouergue méridional : introduction à l'étude du site des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron). *DocAMérid*, 31, 2009, 19 p. + 29 fig. (sous presse).

**Gruat, Pujol et Serres, 2007** : GRUAT (Ph.), PUJOL (J.) et SERRES (J.-P.) – Découverte d'un ensemble de stèles et d'une statue de guerrier du Premier Âge du Fer en Rouergue méridional. *Bulletin de l'AFEAF*, 25, 2007, pp. 65-67.

**Guilaine et Cantet 2006/2007** : GUILAINE (J.) et CANTET (J.-P.) – Le dépôt de bronzes du Castellans (commune d'Espéras, Aude). *DocAMérid*, 29-30, 2006/2007, pp. 121-143.



## ARCHÉOMAGNÉTISME AU PREMIER MILLÉNAIRE AV. J.-C. ÉTALONNAGE ET DATATION EN FRANCE

Gwenaël HERVÉ <sup>a, b</sup>

Doctorant

Annick CHAUVIN <sup>b</sup>

Philippe LANOS <sup>a</sup>

<sup>a</sup> : UMR 5060 IRAMAT-CRPA, Université Bordeaux 3

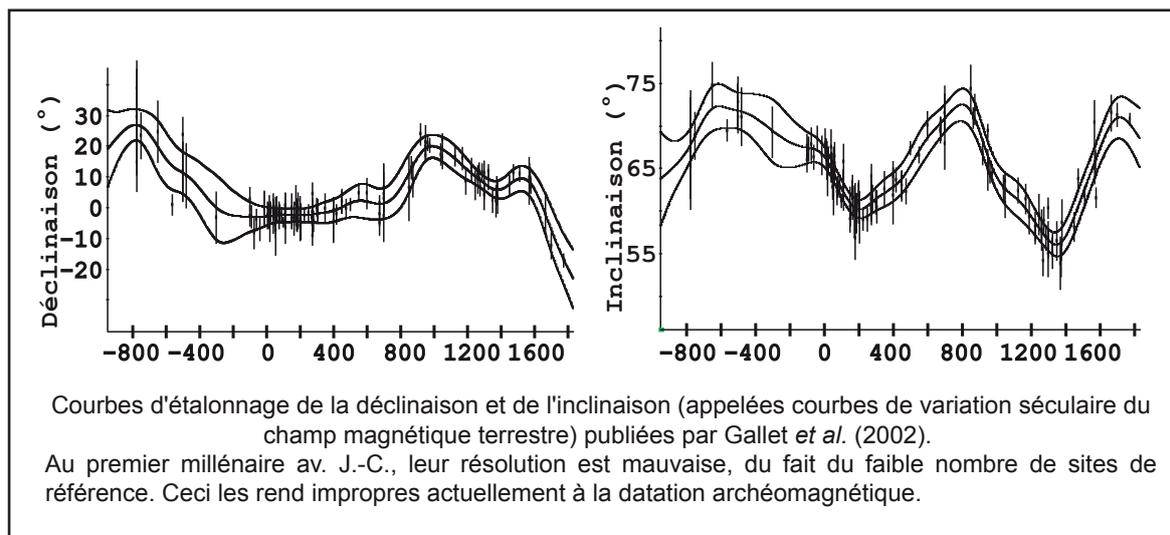
<sup>b</sup> : UMR 6118 Géosciences Rennes, Université de Rennes 1

### Problématique

Fin 2008 a débuté une thèse, qui vise principalement à étendre la méthode de datation archéomagnétique au premier millénaire av. J.-C en France. Pour rappel (Cf. Lanos, 2005b), la méthode de datation est basée sur l'enregistrement de l'inclinaison, de la déclinaison et de l'intensité du champ magnétique terrestre lors de la cuisson de la terre cuite (fours, foyers, terres cuites architecturales, céramiques...). L'étude de structures cuites de référence, datées par ailleurs par d'autres méthodes, permet de construire des courbes de référence de la variation séculaire du champ magnétique terrestre. A posteriori, ces courbes d'étalonnage peuvent être utilisées pour la datation d'autres structures cuites.

En France, la datation archéomagnétique se limite aujourd'hui aux deux derniers millénaires. Des ébauches des courbes de l'inclinaison et de la déclinaison (Cf. Gallet et al., 2002) sont actuellement disponibles pour le premier millénaire av. J.-C. (Cf. figure). Mais leur résolution reste trop faible pour la datation. L'objectif de la thèse est d'augmenter significativement le nombre de structures de référence pour obtenir à l'Age du Fer des courbes de meilleures précision et résolution.

Ceci permettrait de proposer à la communauté archéologique une nouvelle méthode de datation absolue pour l'Age du Fer. L'archéomagnétisme formerait en conséquence une alternative au radiocarbone, peu précis pour cette période en raison d'effets de plateau sur la courbe de calibration dendrochronologique des âges <sup>14</sup>C.



### Recherche de structures de référence (fours, foyers ...)

Le travail portera sur des structures dites « en place », c'est-à-dire des foyers domestiques, des foyers de métallurgie du bronze, des fours de potier, des fours à amphores, des fours à sel... Les structures sont prélevées selon la méthode du chapeau de plâtre (Cf. Lanos, 2005b). Une quinzaine de prélèvements (de surface moyenne égale à un dm<sup>2</sup>) sont nécessaires, pour obtenir une estimation précise de la direction et de l'intensité du champ magnétique terrestre ancien.

Nous disposons déjà au laboratoire de plusieurs structures de référence grâce à des collaborations avec les archéologues, par exemple sur les sites de Bibracte et Lattes. Cependant, nous recherchons encore d'autres structures de cuisson, plus particulièrement pour le Premier Age du Fer, la Tène ancienne et la Tène moyenne.

Les fours ou les foyers doivent répondre aux critères suivants :

1.) Le fonctionnement de la structure prélevée doit être daté, par d'autres méthodes de datation archéologiques (chrono-typologie, stratigraphie...) ou chronométriques (radiocarbone, dendrochronologie...).

2.) Degré de cuisson : Le four ou le foyer doit présenter une forte rubéfaction sur au minimum 2 à 3 centimètres. L'argile cuite ne doit pas être trop friable.

3.) Le four ou le foyer ne doit pas avoir bougé depuis la dernière cuisson (pas de solifluxion du terrain, pas de basculement visible des parois).

### Méthode de construction des courbes de référence

Le calage chronologique des structures prélevées fera l'objet d'une attention particulière, en collaboration avec les archéologues et les céramologues. Les informations stratigraphiques, chrono-typologiques et chronométriques disponibles seront combinées avec les logiciels « Rencurve » et « Rendate » développés à Rennes et fondés sur la statistique bayésienne (Lanos, 2005a). L'intérêt de cette méthode réside dans l'optimisation de la résolution des courbes de variation séculaire. Cette méthode permet de relier les données archéologiques, chronométriques et magnétiques, de façon complexe dans le temps, malgré leurs incertitudes.

### RÉFÉRENCES

**GALLET, Y., GENEVEY, A. ET LE GOFF, M., 2002**, Three millenia of directionnal variation of the Earth's magnetic field in western Europe, as revealed by archaeological artefacts, *Physics of the Earth and planetary interiors*, 131, p.81-89

**LANOS PH., 2005A**, « Nouvelles méthodes d'analyse des données chronologiques » p. 13-18 in : *La datation en laboratoire*, J. Evin, G.-N. Lambert, L. Langouët, Ph. Lanos et C. Oberlin, ré-édition, Collection «Archéologiques», dir. Alain Ferdière, éditions Errance, Paris, 198 p.

**LANOS PH., 2005B**, « L'archéomagnétisme », p. 124-170, in : *La datation en laboratoire*, J. Evin, G.-N. Lambert, L. Langouët, Ph. Lanos et C. Oberlin, ré-édition, Collection «Archéologiques», dir. Alain Ferdière, éditions Errance, Paris, 198 p.

## LE SANCTUAIRE DU GRAND CHAMP EST À BESSINES (DEUX-SÈVRES) : PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE.<sup>1</sup>

Patrick MAGUER, Jean-Georges FERRIÉ,  
Guilhem LANDREAU, Séverine LEMAÎTRE

Plusieurs opérations de diagnostics et de fouilles ont été entreprises depuis 2003 au sud-est de la Communauté d'Agglomérations de Niort. Elles montrent une occupation protohistorique particulièrement dense de l'âge du Bronze à l'âge du Fer, au sud-est de l'ancien golfe des Pictons, notamment sur les communes adjacentes de Niort, à Aiffres et à Bessines. Suite au dépôt d'un projet de ZAC, une opération de diagnostic menée par l'Inrap sous la direction de M. Pichon, avait mis au jour, au lieu-dit le Grand Champ Est, plusieurs segments de fossés riches en mobilier laténien dont une épée ployée en bon état de conservation. Ce n'est qu'entre septembre et décembre 2008, avec la reprise du projet, que la fouille de cette zone a pu avoir lieu sur une superficie d'environ 7000 m<sup>2</sup>.

### Le sanctuaire

Il s'agit d'un enclos de forme trapézoïdale délimité par un fossé de 46 m par 34 m. L'entrée est située au centre de la façade orientale de l'enclos. Le système de délimitation correspond à un fossé utilisé comme carrière pour extraire les matériaux nécessaires à la mise en place d'un talus interne, lui-même contraint par une palissade constituée de planches verticales et jointives. L'entrée, large de 0,9 m, ne présente pas d'aménagement monumental comme celle de Gournay – sur – Aronde ou de Corent. Une fosse, creusée en avant de l'interruption dans la palissade, pourrait correspondre à l'ancrage d'une petite passerelle.

#### *- Le système de délimitation de l'enclos*

Le fossé atteint en moyenne 1,5 m de profondeur et possède une largeur de 2,5 m environ. L'étude des stratigraphies montrent qu'il a fonctionné ouvert et qu'il a été probablement curé partiellement sur les portions nord et ouest. L'une des particularités de cet enclos est de posséder trois puits dans le comblement du fossé, chacun à un angle. Seul l'angle nord-ouest a été épargné. Pour autant, ces trois puits ne sont pas contemporains. Le creusement du premier, localisé à l'angle sud-est, intervient alors que le fossé n'est que partiellement comblé. Les coupes montrent en effet très clairement que les matériaux extraits lors de sa réalisation ont été déposés directement de part et d'autre du puits, sur une couche de sédiment d'environ 0,2 m d'épaisseur, donc pratiquement en fond de fossé. En revanche, que ce soit à l'angle nord-est ou à l'angle sud-ouest, les puits ont été creusés alors que le fossé était entièrement comblé. Dans le fond du puits situé au sud-ouest, à 2,2 m de profondeur, une planche en chêne accompagnait un crâne de bovidé perforé à hauteur du front.

#### *- L'espace interne*

L'espace interne de l'enclos, d'un peu plus de 700 m<sup>2</sup>, n'a pu être exploré en totalité, les haies devant être conservées. Il n'est occupé que par deux bâtiments. Le premier, situé à l'angle nord-est, est une petite construction de 4,7 m par 2,2 m sur six poteaux. Le second bâtiment est construit près de l'angle sud-ouest. Plus profondément ancré dans le sol, il s'agit d'un édifice sur quatre poteaux porteurs de 4 m de côtés. Juste devant, une fosse de 2 m de diamètre et profonde à l'origine de 0,7 m se caractérise par des traces évidentes de combustion. Son comblement a livré un anneau en bronze ainsi que du fil en alliage cuivreux enroulé autour d'une petite tige, de la céramique et quelques fragments de faune. De toute évidence, des correspondances existent avec les « autels creux » des sanctuaires de Gournay-sur-Aronde et de Ribemont-sur-Ancre étudiés par J.-L. Brunaux. Un trou de poteau isolé, placé au centre de l'enclos, pourrait être mis en relation avec

1 - Les résultats présentés ici sont susceptibles d'évoluer à l'issue des différentes études actuellement en cours.

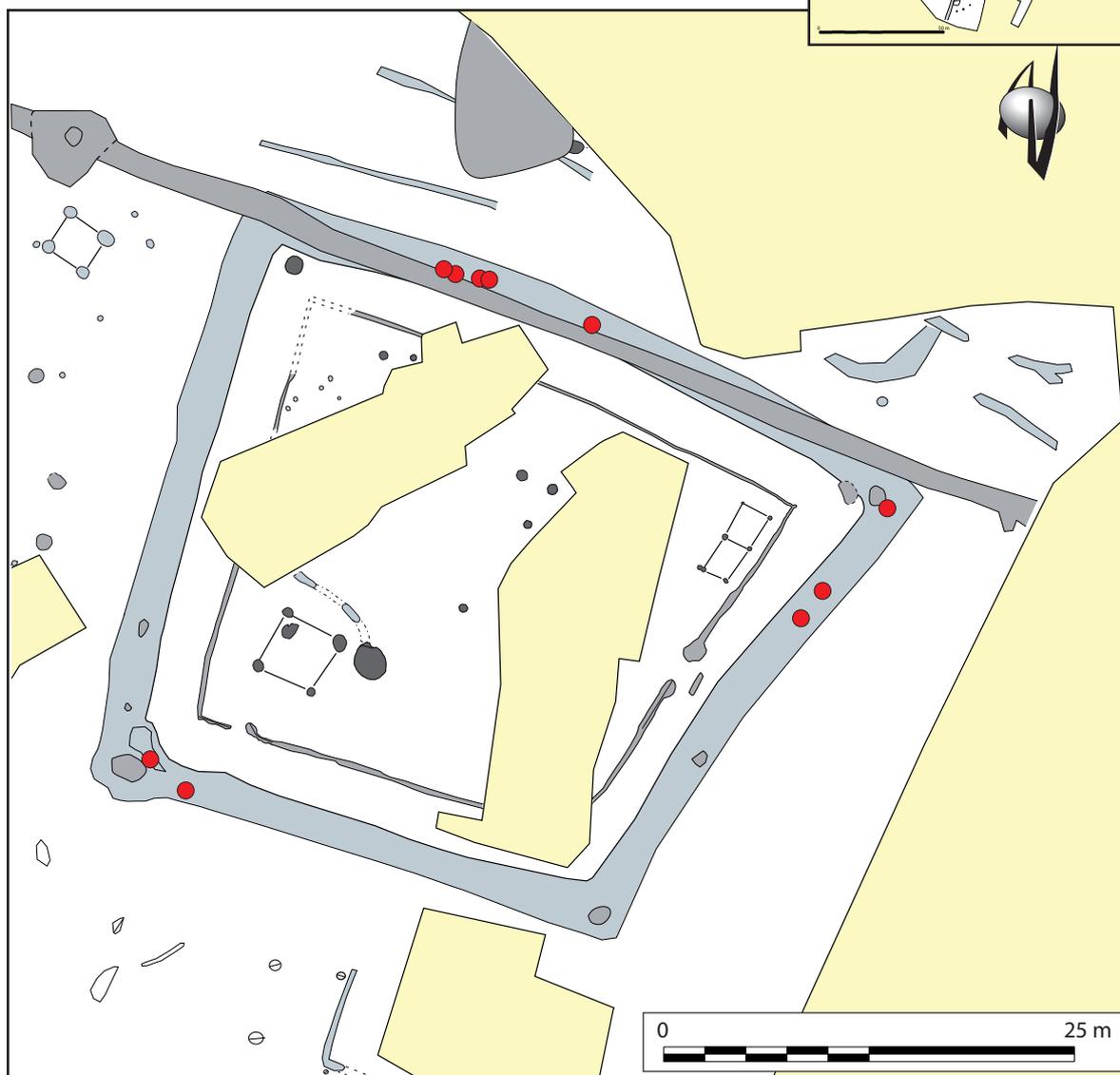
des pratiques sacrificielles. Enfin, plusieurs trous de poteau au nord et au nord-ouest indiquent la présence d'autres aménagements dans l'espace interne.

- *Le mobilier*

Le mobilier est abondant et varié et provient majoritairement du comblement du fossé. Sa répartition nous donnera sans doute de précieuses indications sur les activités liées au sanctuaire. D'ores et déjà, la découverte d'un équipement militaire complet (umbo de bouclier, épée, fourreaux d'épée, chaîne de suspension d'épée), de part et d'autre de l'entrée évoque la présence d'un trophée sur la porte ou à proximité immédiate de l'accès. Du mobilier à usage domestique ou/et rituel, voire artisanal dans certain cas a également été découvert : pic à broche, couteaux, lève-loquet, pelle à feu.

La parure est illustrée principalement par un bracelet en verre et une série de fragments de bracelet en lignite, deux petites perles en verre bleu, une perle en terre cuite, une fibule complète en alliage cuivreux ornée d'une probable tête d'oiseau stylisé et un élément en bronze de style plastique finissant pouvant appartenir à un torque.

La vaisselle céramique représente environ 140 kg de matériel. Une observation préliminaire révèle que le mobilier contenu dans le fossé de l'enclos couvre un spectre chronologique large allant de La Tène ancienne (LT B ?) à la fin du IIe s. av. n. è. (LT D1). Toutefois les témoignages les plus anciens pourraient relever d'un phénomène de résidualité. L'étude, qui débute à peine, tentera de définir la nature des ensembles (dépôts primaires ou secondaires, rejets, piégeage...) et leur éventuelle relation avec le sanctuaire.



Elle tentera également de fournir quelques jalons chronologiques et d'alimenter la réflexion sur la dynamique de comblement du fossé.

Quelques fragments d'amphores vinaires italiques ont été mis au jour dans le comblement du fossé et du puits de l'angle sud-ouest. Si aucun bord n'a été trouvé, les quelques éléments en notre possession (pieds, épaules, anse) indiquent qu'il s'agit d'importations précoces de type gréco-italique pouvant être daté de la première moitié du IIe s. av. J.-C.

Les restes humains sont peu nombreux mais permettent d'estimer la présence d'au moins trois individus dans le comblement du fossé. Il s'agit essentiellement de fragments de crânes et d'os longs (tibias, fémur, humérus)

#### - *La faune*

Le comblement du fossé a livré un matériel faunique abondant (plus de 160 kg) qui se situe majoritairement dans les parties supérieure et moyenne du remplissage. Lors de la fouille, des zones de plus forte densité ont été repérées notamment au niveau des façades Est et Sud. Une analyse spatiale plus détaillée permettra de préciser ces appréciations de terrain. Le bœuf, les ovicaprinés, le porc, le cheval et le chien sont les cinq espèces identifiées jusqu'à présent, l'étude du matériel venant de débiter. Les premières observations taphonomiques ont confirmé le très bon état de conservation des vestiges et ont permis de noter la présence de traces de découpe sur des ossements appartenant aux cinq espèces précédemment citées. Lors de la poursuite de l'étude nous examinerons également plus en détail les neuf crânes (plus ou moins complets) de bovins et de chevaux découverts au sein du fossé, et dont certains portent des stigmates vraisemblablement liés à la mise à mort des animaux (perforation au niveau des os frontaux).

### **Les aménagements en périphérie du sanctuaire**

Contemporains de l'occupation du sanctuaire, trois enclos à vocation probablement funéraire et cultuelle sont creusés à l'ouest, deux de formes quadrangulaires, le troisième subcirculaire. Aucun reste humain n'a été mis au jour sur ou à proximité de ces enclos.

Au nord, le fossé du sanctuaire a été partiellement repris par un fossé parcellaire gaulois peu de temps après son comblement. Une voie contemporaine marquée par quelques ornières longe cette limite.

### **Conclusion**

Les premières observations effectuées sur le mobilier permettent d'ores et déjà de donner une fourchette chronologique comprise entre le IIIe et le IIe s. av. n. è. pour l'occupation principale. Si un certain nombre de sanctuaires sont déjà connus dans la région (Muron en Charente-Maritime, Faye-L'abbesse et Niort Pain Perdu dans les Deux-Sèvres, Vieux-Poitiers, Poitiers et le Gué de Sciaux dans la Vienne), en revanche aucun n'avait jusque là fait l'objet d'une fouille aussi exhaustive. Bien que moins riche et moins monumental que les grands sanctuaires de Picardie (Gournay et Ribemont-sur-Ancre) ou que celui de Corent dans le Puy-de-Dôme, il s'intègre parfaitement à ce groupe des sanctuaires à enclos trapézoïdaux. On y retrouve toutes leurs caractéristiques : entrée à l'est, un ou deux édifices associés à une vaste fosse, armement, restes humains, objets de prestige, dépôt massif de faune.

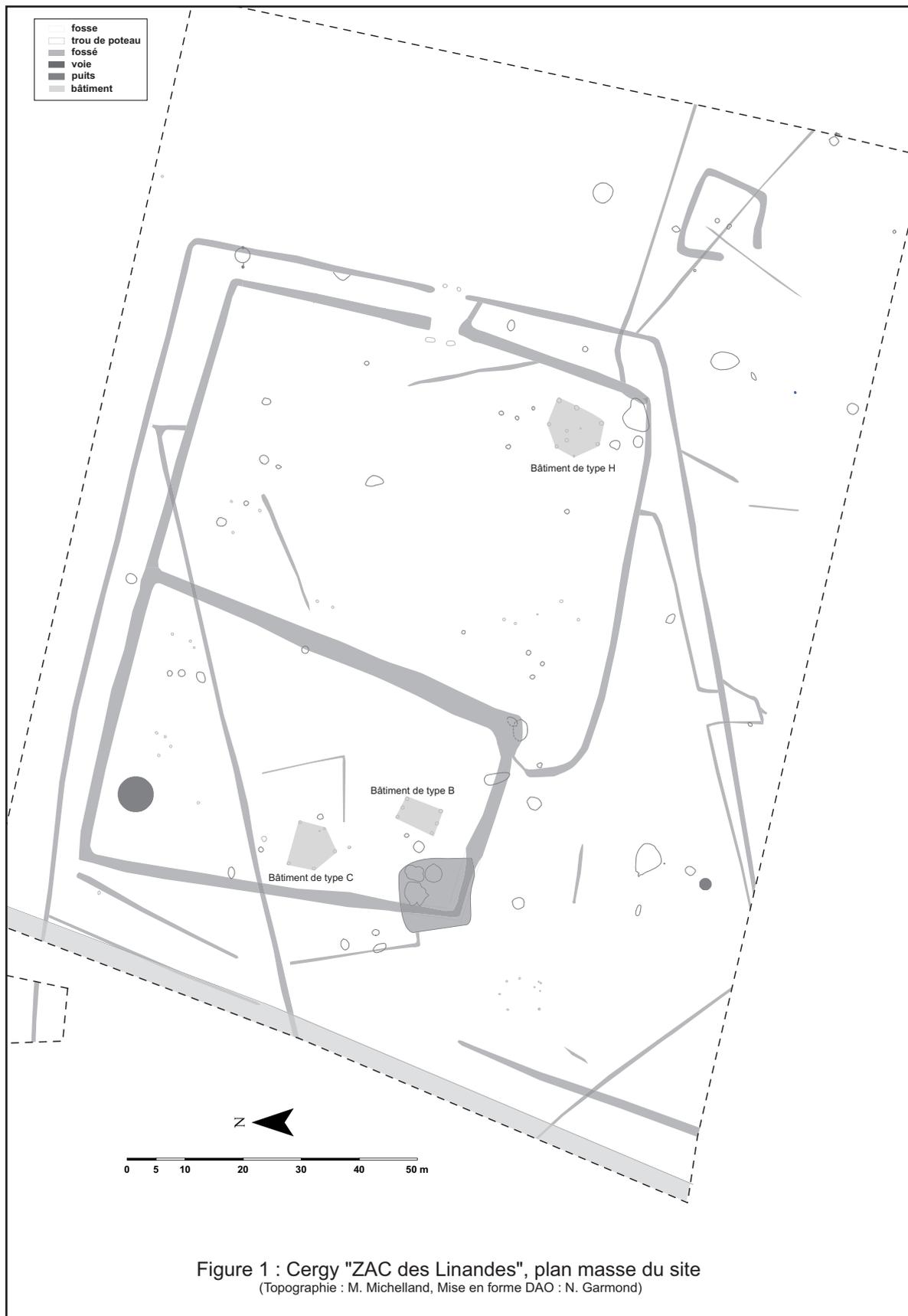


Figure 1 : Cergy «ZAC des Linandes», plan masse du site  
(Topographie : M. Michelland, Mise en forme DAO : N. Garmond)

## UN ÉTABLISSEMENT RURAL DU SECOND ÂGE DU FER À CERGY « ZAC DES LINANDES » (VAL D'OISE) RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Jean-Gabriel PARIAT <sup>1</sup>, Romain MARQUE <sup>2</sup>

Le site de la ZAC des Linandes à Cergy (Val d'Oise), à environ 40 km au nord-ouest de Paris, se place sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Le développement constant de l'urbanisation de ce secteur et la présence de deux axes anciens de circulation – la Chaussée Jules César et une voie médiévale reliant Pontoise à Rouen –, ont motivé une surveillance archéologique vigilante depuis une dizaine d'années qui a permis un certain nombre de découvertes (Delval 1994, Durand 2005, Durand 2006). Le terrain occupe un relief rattaché au plateau du Vexin, à proximité de la vallée de la Viosne et non loin de la boucle de l'Oise.

Préalablement à un aménagement sportif de la Communauté d'agglomération sur une surface de 15 ha, le Service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO) a procédé à un diagnostic archéologique en 2007 (Pariat 2007), qui a révélé un enclos quadrangulaire du Second Âge du Fer, et les restes d'une occupation antique. A la suite d'une prescription de l'Etat, le SDAVO a procédé à une fouille préventive durant l'automne 2008, à l'aide d'une équipe de dix archéologues et spécialistes. L'étude des données et les analyses du mobilier sont actuellement en cours, mais, en premier examen, il est possible de formuler quelques interprétations sur le site de l'Âge du Fer, remarquablement conservé, tant du point de vue des 240 structures que du riche mobilier.

### Les fossés d'enclos

Le vaste enclos est constitué de deux fossés d'enceinte emboîtés (fig. 1). Un premier fossé, atteignant jusqu'à 2,30 m de profondeur pour 3,30 m de large, sans interruption claire, délimite un espace de 3700 m<sup>2</sup> vers l'ouest. Un second fossé, à la fois moins large et moins profond, complète ce dispositif vers l'Est sur une surface de 4800 m<sup>2</sup>. Il présente une interruption nette à l'est, flanquée de quatre trous de poteaux disposés de part et d'autre du fossé, constituant une entrée imposante.

Les vestiges matériels proviennent essentiellement du remplissage des fossés de l'enclos. Ils ne sont pas disposés directement sur le fond, mais constituent une nappe régulière plus ou moins dense, à une profondeur toujours comprise entre 1,20 m et 1,60 m.

Plus de 7000 restes céramiques ont été recueillis. Les vases complets sont généralement isolés, suggérant un dépôt intentionnel, par opposition aux nombreux fragments formant des zones de rejet. Les ossements animaux, très abondants (10 312 restes pour 119 kg), apparaissent soit mélangés aux autres vestiges, soit sous forme d'amas localisés, et comptent plusieurs segments de squelette et des crânes. Une cinquantaine d'éléments métalliques ont été dégagés, systématiquement associés à d'autres vestiges. Ils appartiennent pour la plupart au domaine immobilier. On dénombre cependant des outils artisanaux et culinaires ou des éléments de parure. Enfin, deux ossements humains sont présents au sein du comblement des fossés.

### La zone interne

Un ensemble de trous de poteau et de fosses s'organisent à l'intérieur de l'enclos. Leur nombre est peu important, ce qui n'est pas inhabituel dans ce contexte, et ils montrent plusieurs concentrations qui correspondraient à des bâtiments.

1 - Service départemental d'archéologie du Val d'Oise et UMR 7041 – ArScan, Equipe Ethnologie Préhistorique, Abbaye de Maubuisson, rue Richard-de-Tour, F-95310 - Saint-Ouen-l'Aumône.

2 - CDD Service départemental d'archéologie du Val d'Oise

Dans l'angle sud-ouest du premier enclos, deux alignements de trois trous de poteau chacun (fig. 1) forment un bâtiment rectangulaire d'une surface de 25 m<sup>2</sup>. Ce plan est connu à l'Âge du Fer, où il est souvent attribué à des bâtiments destinés au stockage des denrées, ce que semble ici confirmer la présence de graines dans plusieurs trous de poteau.

A proximité, un squelette humain a été retrouvé à mi-hauteur du remplissage d'une grande fosse, ayant par ailleurs livré des graines et du torchis. Cet ensemble n'a pas encore été interprété.

### **L'extérieur de l'enclos**

A l'extérieur de l'enceinte, les structures rencontrées sont principalement des fossés parcellaires rattachés à la même période du Second Âge du Fer.

Au sud-est de l'enclos, un fossé quadrangulaire palissadé ouvert sur un de ses angles délimite, sur une surface d'environ 180 m<sup>2</sup>, plusieurs concentrations de restes humains mêlés de tessons céramiques, tous brûlés, qui correspondraient à un rejet de bûcher funéraire. L'étude du mobilier céramique en cours n'exclut pas une attribution à l'extrême fin de l'Âge du Fer. Plus largement, une attention particulière sera accordée aux pratiques funéraires à l'échelle du site où monde des vivants et monde des morts se côtoient.

### **Les données paléobotaniques**

D'après les premiers résultats anthracologiques au sein des remplissages, la proportion des chênes caducs, du hêtre et du charme évoque un milieu forestier frais de type chênaie-hêtraie. L'importance des Rosacées (Pomoïdées et Prunoïdées), qui traduit des formations basses, pourrait résulter de l'occupation humaine et en particulier d'un défrichement pour une mise en culture, ou de la présence de haies et de broussailles intégrées à un système bocager délimitant les champs, qui témoignerait de la lente structuration du paysage.

### **Bilan provisoire**

Un premier phasage peut être proposé, sur la base des données stratigraphiques, des déterminations céramologiques réalisés avec A. Bulard (SRAIF), J.-C. Durand et C. Mauduit (INRAP), et deux résultats C14.

Lors d'une première phase placée à la Tène ancienne ou moyenne, l'enclos primitif aurait été édifié à l'ouest et, sans doute assez rapidement, agrandi vers l'est, peut-être à la Tène moyenne. Il perdurerait sous cette forme jusqu'à la Tène finale. Puis, entre la fin de l'Âge du Fer et l'Antiquité précoce, l'enclos gaulois serait recoupé par un nouvel enclos, moins profond, associé à la petite zone funéraire identifiée au sud-est, et enfin l'espace serait ré-occupé à la période gallo-romaine.

L'étude post-fouille, qui devrait se poursuivre encore plusieurs mois, va permettre de mieux interpréter ce site de l'Âge du Fer, en le replaçant dans le contexte des fermes indigènes à l'échelle régionale, et de comprendre son évolution à l'aube de l'Antiquité.

**DELVAL 1994 : DELVAL (M.), 1994** – ZAC de la Chaussée Puiseux. Opération de sondage / diagnostic. Site n° 95 510 003 AH du 28/03/94 au 27/04/94. Document Final de Synthèse. Saint-Denis, AFAN, SRAIF.

**DURAND 2005 : DURAND (J.-C.), 2005** – Osny « Parc d'Arctivités de Cergy Saint-Christophe » (Val d'Oise Ile-de-France). Rapport de diagnostic. INRAP, SRAIF.

**DURAND 2006 : DURAND (J.-C.), 2006** – Puiseux-Pontoise « Angle du Boulevard du Moulin à Vent et Impasse de la Boulaye » (Val d'Oise Ile-de-France). Rapport de diagnostic. INRAP, SRAIF.

**PARIAT 2007 : PARIAT (J.-G.), 2007** – Cergy « ZAC des Linandes », rapport de diagnostic archéologique du 01/10/07 au 19/10/07. SDAVO, SRAIF.

## EPERON BARRÉ DES CHARMES (BÈGUES, ALLIER). RÉSULTATS DES SONDAGES 2008

Patrick PION

université de Paris X Nanterre, UMR 7055 du CNRS

Le site des Charmes (commune de Bègues, arrondissement de Gannat, Allier) est un éperon barré implanté à l'extrémité d'un promontoire rocheux constitué par un affleurement de gneiss. Dans son état actuel, il présente un couvert végétal dense composé de bois et taillis, de friches, de pâtures à moutons, une seule parcelle étant cultivée. La notoriété du site résulte de la mention par Déchelette d'un « rempart calciné », confortée au début des années 1960 par la découverte de tessons de céramique attique à figures rouges. En 2006, les prospections aériennes effectuées par B. Dousteysier ont révélé un enclos quadrilatéral de 31 m x 28 m x 38 m x 26 m dont les diagonales sont orientées selon les points cardinaux (fig.1). Les sondages 2008 avaient pour objectifs de cerner la nature et la datation de cet enclos. Ils ont pris la forme de 2 bandes de reconnaissance destinées à recouper ponctuellement les côtés sud-ouest et sud-est de l'enclos. Les deux tronçons fouillés (1,20 m et 2 m linéaires en 2 caissons) présentent une structure et un agencement identiques : une tranchée à profil en auge soigneusement creusée dans la roche encaissante, d'une largeur moyenne de 0,75 m à l'ouverture, à parois parallèles sub-verticales et à fond aplani d'une largeur moyenne de 0,50 m, pour une profondeur moyenne de 0,90 m à partir de la surface du substrat (fig.2). Le remplissage est constitué de volumineux moellons non équarris et de dalles de gneiss agencés sous forme d'empilements verticaux ou obliques plaqués ou parallèles aux parois, qui laissent le centre



Figure 1 : Redressement de l'enclos des Charmes (cliché B. Dousteysier, redressement J. Besson)



Figure 2 : La tranchée vidée (tronçon 1, caisson 2 ; cliché P. Pion)

de la tranchée libre. Une telle configuration suggère une fonction de calages pour une palissade dont les éléments en bois sont disposés verticalement au centre de la tranchée. Un calage bien conservé, qui présente en négatif l'empreinte d'un poteau dont la section transversale avoisine 0,40 m, laisse augurer une palissade utilisant des billes ou poutres équarries de très gros gabarit, en accord avec la profondeur importante de la tranchée : le dispositif originel le plus probable est une palissade de poteaux jointifs, qui trouve confirmation semble-t-il dans les affaissements de calage continu ou en bâtière. Le lot de céramique recueilli, très modeste, provient des sédiments de comblement de la tranchée. Il totalise 203 tessons résultant d'une fragmentation intense. Une trentaine d'éléments de formes ou décor très partiels permettent d'individualiser 2 périodes : le Bronze final (quelques tessons résiduels) et le Ha D3/LT A. Les carporestes (M. Cabanis) comportent de l'orge vêtue, du millet commun, des céréales, des lentilles et des pois. La faune (S. Foucras) est dominée par les jeunes porcs et se distingue par une représentation anormalement élevée de l'avifaune.

Trois hypothèses sont en concurrence concernant la fonction de cet enclos : une enceinte monumentale délimitant un habitat à caractère aristocratique ; un enclos funéraire ; le « *temenos* » d'un « sanctuaire » s'apparentant à ceux connus plus tard.

Il s'agira à l'avenir de préciser la datation du dispositif et d'en déterminer la fonction.

## OPPIDUM DE CORENT (63) : BILAN PROVISoire DES RECHERCHES CONSACRÉES À L'HABITAT (2005-2008)

Matthieu POUX, Matthieu DEMIERRE, Audrey PRANYIES

Avec la collaboration de Pierre-Yves MILCENT, Guillaume SAINT-SEVER,  
Romain GUICHON, Lucas GUILLAUD, Romain LAURENSSON,  
Jules RAMONA, Elena VAUDABLE

### Campagne triennale 2005-2007

Cet article dresse le bilan d'une campagne de fouille triennale consacrée à l'exploration des quartiers situés au nord du sanctuaire monumental fouillé entre 2001 et 2005 (POUX 2007a, POUX ET FOUCRAS 2008). Depuis les premiers sondages réalisés au début des années 1990, il est admis qu'il marque le centre d'une agglomération importante de type *oppidum*, dont l'ampleur et la nature restaient à déterminer. Les fouilles menées entre 2005 et 2007 ont concerné une surface de plus de 6000 m<sup>2</sup> qui s'ajoute à l'emprise du sanctuaire, dégagée en presque totalité : soit, au total, une fenêtre d'exploration de près d'un hectare, qui semble bien constituer l'échelle minimale pour appréhender le plan et l'organisation d'un centre-ville d'époque tardo-laténienne.

Les premiers sondages ouverts au nord du sanctuaire ont rapidement confirmé l'existence d'une occupation dense et très structurée : plans d'habitat délimités par des systèmes d'enclos, alternant avec des espaces de circulation qui témoignent d'une organisation très stricte de l'espace, alignée et orientée de manière cohérente sur les lignes directrices du sanctuaire. Ces clôtures de délimitation sont signalées par des tranchées de palissade dessinant, avec les façades des bâtiments, des alignements reconnus sur plus de 80 m de distance. Ce parcellaire primitif observe une orientation approximative nord-sud, avec un décalage de moins de 14° par rapport au nord magnétique. Il délimite des « îlots » à peu près rectangulaires d'environ trente par vingt mètres de côté, séparés par des ruelles de 4 à 6 m de large. La fondation du sanctuaire a certainement joué un rôle majeur dans l'implantation de ce parcellaire, dont il occupe très précisément l'espace de deux îlots et dont la façade est alignée avec celle des parcelles d'habitat situées plus au nord.

Reconnus sur plus d'un hectare, ces vestiges sont constitutifs d'un quartier central de l'oppidum organisé en plusieurs pôles d'activité (politico-religieuses, domestiques, artisanales et commerciales) et occupé de manière continue entre le troisième quart du 2<sup>e</sup> et le milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

Al'est du sanctuaire s'étend un vaste espace vierge de tout vestige, laissé libre de constructions jusqu'à l'abandon du site. Il est délimité à l'ouest par la façade et la porte monumentale du sanctuaire et au nord, par une série de bâtiments sur poteaux bien alignés. Ses limites méridionale et orientale n'ont pas encore été reconnues et permettent d'estimer son étendue à plusieurs centaines de mètres carré. Sa surface a fait l'objet d'un terrassement de main d'homme qui a entraîné la disparition totale de l'humus et des couches d'occupation antérieures : le substrat rocheux ainsi mis à nu conférait au sol de marche l'aspect d'un dallage rudimentaire. La comparaison avec les fouilles menées à l'emplacement du forum édifié sur l'*oppidum* d'Alésia permet d'interpréter cet espace comme un axe de voirie ou une place publique (BÉNARD 1997). Son élargissement, au début du 1<sup>er</sup> siècle, induit un changement d'orientation de sa limite septentrionale (36° par rapport au nord magnétique) répercuté par tous les bâtiments qui la bordent au nord, reconstruits à cette occasion. La disposition du sanctuaire, de l'esplanade et de l'enfilade de bâtiments procède d'une véritable scénographie de l'espace public, entièrement focalisée sur la tour-porche qui donnait accès aux sacrifices et aux banquets accomplis dans l'enceinte sacrée. Des dispositifs similaires ont été mis en évidence devant les sanctuaires de Ribemont-sur-Ancre (Somme) ou d'Acy-Romance (Ardennes), la grande place d'Alésia étant elle-même connectée à un sanctuaire qui en occupe l'extrémité occidentale.

Cet espace voué aux cérémonies publiques se définit surtout par contraste avec les autres parcelles, dédiées dès l'origine à l'habitat ou aux activités économiques. Au nord des bâtiments

qui bordent la grande place s'étend un vaste ensemble architectural (complexe C), qui occupe en longueur l'espace de deux parcelles accolées (60 par 30 m). Il se compose, dès l'origine, de quatre corps de bâtiments disposés à angle droit autour d'une cour ou place centrale de forme carrée, de 15 à 20 m de côté. Comme pour la grande place située plus au sud, son implantation a été précédée d'un terrassement opéré sur plus de 1000 m<sup>2</sup>. Plus soignée, sa surface est revêtue d'une chaussée formée d'une épaisse couche de cailloutis damés, jonchée de faune, de céramiques et de mobiliers divers.

Les bâtiments qui l'entourent présentent l'aspect de grandes halles longilignes à deux ou trois nefs, subdivisées par des rangées de puissants poteaux. Leur espace interne abritait plusieurs espaces de travail et de vie distincts, comme en témoignent la répartition du mobilier et la présence de cloisons en terre crue signalées par des sablières basses et des fragments de clayonnage brûlé, dont certains étaient enduits de peinture rouge. Des barres de seuil et des éléments d'hubriserie en fer (clés, plaques de serrure) attestent l'existence de portes destinées à contrôler la circulation entre ces différentes unités. Chacune d'entre elles comporte une ou plusieurs cavités de forme et de taille variables : des caves ou fosses-celliers, d'une part, destinées au stockage de marchandises ou de denrées ; des fosses-ateliers à fond plat, d'autre part, qui abritaient diverses activités artisanales, souvent associées à des structures de combustion (foyers ou plaques foyères). Le sol des bâtiments a livré une multitude d'outils en fer ou en bronze (enclumettes, marteaux, ciseaux, burins, planes, poinçons, gouges, forces, haches et herminettes), associés à des pierres artisanales utilisées en guise d'enclume, de polissoir ou d'aiguiseur. Ils côtoient des centaines de déchets liés au travail du métal (jets de coulée, scories, parois de fours, fragments de moules et de creusets), de l'os (vertèbres de bœuf et andouillers de cerf sciés, déchets de découpe d'anneaux, dés en cours de fabrication) ou encore, des textiles (peson et fusaiöles en terre cuite, alènes, aiguilles et forces en fer).

Certains ateliers sont localisés plus précisément. Dans l'angle sud-ouest du complexe, une petite fosse au contenu charbonneux a livré plus de 150 fragments de creusets et de moules, associés à des scories et limailles de bronze, ainsi qu'à plusieurs outils et déchets de découpe de matière première. Il s'agit, à l'évidence d'un atelier de bronzier, dont les produits en cours de fabrication ont été retrouvés à proximité : des bracelets et des fibules de type Nauheim, notamment, ainsi, sans doute, que des monnaies en bronze frappé. La même fosse a livré un fragment de lingotière de type « moule à flan », qui peut être rapproché d'un coin monétaire en fer retrouvé dans l'angle opposé de la place, venant s'ajouter aux quatre autres exemplaires déjà recueillis sur le site. Le sol de certains bâtiments est jonché de restes de boucherie, crânes, vertèbres et rachis entiers provenant de la découpe primaire des carcasses de bovidés. Leur accumulation coïncide avec des concentrations de piquets qui supportaient vraisemblablement de grandes planches, utilisées comme étal de boucher. Les vestiges d'artisanat de tabletterie reconnus à proximité sont sans doute complémentaires de cette activité, tout comme la découverte, dans les habitats fouillés quelques mètres plus à l'ouest, de centaines de bas de pattes de bovidés, déchets caractéristique des ateliers de pelleterie établis aux abords des boucheries.

La surface de la place a livré plusieurs dizaines de monnaies en bronze et en argent (émissions arvernes et espèces originaires d'autres Cités de Gaule tempérée, de Narbonnaise et de Marseille), mêlées à une quantité équivalente de jetons retaillés dans des panses de vase, vraisemblablement utilisés comme mode de comptage ou de comptabilité. Deux fléaux de balance et quelques poids en plomb complètent ce faciès, caractéristique d'espaces voués aux transactions commerciales. Cette subdivision des bâtiments en unités parallèles et contiguës, combinant « arrière-boutique » pourvue d'ateliers et de celliers, d'une part, « comptoir de vente » ouvert sur la place, d'autre part, témoigne d'un souci de spécialisation et de rationalisation de l'espace disponible qui renvoie directement au modèle des *tabernae* romaines. La complémentarité fonctionnelle qui lie, par exemple, boucherie, pelleterie et atelier de tabletterie, transformation du bronze et travaux de finition, est caractéristique d'une gestion planifiée des activités artisanales que l'on a longtemps cru réservée aux centres urbains de Gaule romaine. Ces boutiques, qui ont livré d'autres mobiliers relevant plutôt de l'activité domestique, correspondaient également au lieu de vie des artisans, des commerçants et de leurs familles. Certains mobiliers dénotent un statut social privilégié : pièces d'armement (fers de lance et boucliers, pour l'essentiel), pendeloques en bronze, fibule en argent, vaisselle importée en

bronze ou en verre, dont la présence contredit le rôle subalterne assigné par César à ces différentes catégories d'artisans - même s'ils exerçaient vraisemblablement pour le compte d'une élite qui résidait à proximité immédiate, dans les corps de bâtiments attenants à la place.

L'ampleur, la cohérence et la longévité de ce complexe, reconstruit à plusieurs reprises entre la fin du 2<sup>e</sup> et le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., plaident pour un aménagement public, bâti en une seule opération. Elles impliquent un mode de gestion centralisé qui n'est pas sans évoquer celui qui régit les marchés romains de type *forum* ou *macellum*, conçus sur le même modèle : des espaces ouverts encadrés par des enfilades de boutiques (*tabernae*), occupées par des entrepreneurs publics ou privés exerçant sous le contrôle des autorités locales. Sanctuaire, place publique, complexe artisanal et commercial, constituent les entités complémentaires d'un même ensemble fonctionnel et architectural, conçu dès la fondation de l'*oppidum*. Cette planification à grande échelle, régie par un parcellaire opérant la séparation entre les espaces dédiés aux activités publiques et privées, soutient la comparaison avec les plans de certains *fora* tardo-républicains. L'imitation de formes d'urbanisme connues en Gaule méridionale (Glanum) ou en Italie (Cosa), évoquée par César à propos d'Avaricum (*Bell. Gall.* VII, 28), est validée par la comparaison avec les vestiges sous-jacents au forum d'Alésia (BÉNARD 1997).

Les bâtiments d'habitation qui entourent l'espace public (bâtiments A et B) suivent la même évolution. Leur emprise occupe une parcelle entière, délimitée par une clôture palissadée comportant une ou plusieurs entrées. Leur plan d'origine imite fidèlement celui des établissements ruraux, dont ils ne constituent que la transposition en milieu urbain. Il se compose d'un corps de logis principal, entouré d'une cour fonctionnelle occupée par plusieurs annexes dédiées aux activités agricoles, au parcage du bétail, aux activités de métallurgie et de boucherie : greniers surélevés sur quatre poteaux, destinés au stockage des céréales, celliers enterrés, abrités par des appentis, citernes à parements de pierre sèche, permettant de disposer en permanence de réserves d'eau potable... Le corps de logis se distingue par ses dimensions imposantes, qui peuvent atteindre jusqu'à 17 m de façade et plusieurs centaines de mètres carrés au sol (bâtiment B). Sa construction repose, à l'origine, sur un bâti de poteaux porteurs, parfois reliés par des sablières basses supportant des murs en pisé ou en torchis. Leur aménagement interne se résume à quelques foyers, cloisons légères, fosses dépotoirs et sols en terre battue, jonchés de remblais détritiques liés à la vie domestique : vaisselle culinaire et de stockage, plaques foyères, chenets, ustensiles de toilette, de filage et de couture... La présence de nombreux biens de prestige (armement, pièces de char, vaisselle en bronze, ustensiles de toilette, parures en métaux précieux, rouelle, vase en lignite, crâne humain) identifient ces bâtiments à des résidences aristocratiques érigées en cœur de ville, à proximité du principal sanctuaire de la Cité. La taille imposante de certains poteaux permet de supposer la présence d'un étage peu élevé, surmonté d'un toit revêtu d'une couverture de chaume ou de bardeaux. La découverte d'éléments d'huissierie en fer, tombés à l'emplacement des portes d'accès aux bâtiments, prouve qu'ils étaient fermés à clé.

En marge de ces bâtiments ont été mis en évidence plusieurs dépôts à caractère particulier : armes et outils entiers, accrochés à la structure des bâtiments après avoir été ployés selon des modalités rituelles bien établies sur les sanctuaires, dépôts d'amphores organisés, disposés en carré ou en cercle, vase miniature associé à une meule brisée et surtout, crânes humains, déposés avec soin au fond de celliers domestique ou de fosses dépotoirs. Au nord du complexe C, une fosse recelait un squelette incomplet (crâne posé sur un bassin, encore relié à deux fémurs en connexion et associé à un troisième fémur isolé), à quelques mètres d'un édicule orné d'une quinzaine de crânes de bovidés et d'équidé. Quelle que soit leur interprétation, ces dépôts témoignent de l'étroite frontière qui sépare, dans les sociétés gauloises de la fin de l'âge du Fer, sphère religieuse et monde profane.

Deux à trois générations après leur construction, dans les années 80-70 avant notre ère, plusieurs bâtiments d'habitation font l'objet de travaux de réhabilitation et d'extension. Certains sont élargis, empiétant légèrement sur l'espace de voirie, tandis que d'autres parcelles sont abandonnées et laissées à l'abandon. Ces remaniements ne relèvent pas de réfections ponctuelles, mais d'un

programme de rénovation de l'ensemble du quartier, qui fait appel à des techniques de construction entièrement nouvelles : solins et empièvements en pierre sèche et surtout, couvertures de tuiles à rebords en terre cuite (*tegulae*) importées d'Italie. Ces tuiles de typologie précoce, caractérisées par un rebord arrondi et une surface engobée de rouge, précèdent de plus d'un demi-siècle l'apparition des premières couvertures en terre cuite d'époque augustéenne. Leur apparition est concomitante de celle des radiers en pierre revêtus d'une chape de pouzzolane concassée imitant les sols en mortier romains de pouzzolane (*terrazzo* ou *cocciopesto*), technique également empruntée au monde romain qui permettait d'assurer la stabilité de bâtiments fortement alourdis par leur couverture et de les isoler contre l'humidité du sol. Le plan des constructions reflète la même influence : les bâtiments s'organisent désormais autour d'une petite cour intérieure, accessible par un porche d'entrée matérialisé par deux poteaux posés sur des dés de calcaire blanc, comparables à des bases de piliers maçonnés.

Cette influence méditerranéenne est soulignée par les nombreux mobiliers retrouvés au sein des bâtiments ou à leurs abords : des deniers républicains, des drachmes, oboles de Marseille et leurs imitations indigènes, témoignent d'intenses contacts commerciaux, qui s'illustrent surtout par les quantités considérables de céramiques d'importation recueillies sur l'*oppidum*. Les quantités d'amphores vinaires italiennes retrouvées dans le quartier s'élèvent à plus de 35 tonnes, pour un nombre de récipients qui peut être estimé à plusieurs milliers d'individus. Elles sont associées à de nombreuses céramiques à vernis noir, ainsi qu'à d'autres types de vaisselle moins courants : vases en bronze importés d'Italie, bols en verre moulé de type *linear cut*, produits sur la côte syro-palestinienne, bol à relief de type « mégarien », fragments de plats à engobe interne et autres céramiques communes italiennes... Ce sentiment de proximité est renforcé par d'autres objets qui révèlent une adhésion plus profonde aux standards de vie gréco-romains. Dès les années 70 av. J.-C., la présence de matériel d'écriture (stylets en os de typologie précoce, boîtes à sceau en bronze) et de graffiti tracés à la pointe sur certains tessons attestent l'usage courant de l'écriture grecque et latine ; deux instruments de chirurgie, un scalpel (*scalptorium*) et une sonde-spatule en bronze (*specillum*), une certaine maîtrise de la science médicale hellénistique. Des parures en métaux précieux soulignent le statut des occupants du quartier, en même temps que les liens privilégiés qu'ils entretenaient avec l'aristocratie romaine. Le sol d'un bâtiment a livré deux fibules en or reliées par une chaînette, vraisemblablement dissimulées, au sein d'une cloison ou un plancher en bois. Étrangères au répertoire des orfèvres indigènes, ces parures introduites en Gaule entre les années 60 et 40 av. J.-C. sont remarquables, en Italie, comme un insigne porté dans la sphère militaire, parfois offert en guise de présent diplomatique (POUX 2007b). Découvert dans un autre bâtiment, un pendant en forme de lunule, appartient à une famille de parures hellénistiques d'origine tarentine. D'autres objets de même origine viennent compléter ce faciès : lampe à huile à perforation centrale, balsamaire en terre cuite, poids de balance romain en basalte poli, clé de coffret en bronze ou peigne en os, permettent d'envisager la présence d'immigrants italiens sur le site dans les trois décennies qui précèdent la conquête ou tout au moins, de populations très fortement acculturées au contact du monde romain.

L'*oppidum* de Corent connaît une occupation beaucoup plus longue que les premiers sondages effectués dans les années 1990 ne le laissent supposer. Les vestiges, qui témoignent d'au moins trois étapes de reconstruction, et le mobilier qu'ils ont livré, recouvrent une séquence ininterrompue, comprise entre les années 120 ou 130 av. J.-C. et les années 50 ou 40 av. J.-C. qui en fait le seul *oppidum* du bassin clermontois occupé durablement avant la conquête césarienne. Ce n'est qu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. qu'apparaissent les premiers signes d'une désaffection de l'*oppidum*. Ils se manifestent par une condamnation de certaines cavités, suivie d'un net recul des quantités de mobiliers liés à l'occupation humaine. Le comblement volontaire des caves et des citernes, effectué de main d'homme et dans un laps de temps très court, n'est suivi d'aucun réaménagement visible. Il s'assortit de dépôts volontaires à caractère rituel ou « propitiatoire », qui soulignent le caractère définitif de cette condamnation. Sa datation est indiquée par la composition des dépôts, dont un petit trésor monétaire retrouvé au fond d'une citerne, composé d'une dizaine de pièces en argent et en bronze émises dans les années 50 av. J.-C. L'occupation du quartier accuse, au-delà de cette date, une nette régression qui se traduit par une chute drastique des pourcentages

de mobilier caractéristiques de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. La soudaineté et la brutalité de l'événement ressortent clairement de la valeur et de l'état de conservation exceptionnels des objets, qui tranchent avec les éléments résiduels généralement retrouvés en contexte d'habitat. Les centaines de bijoux, armes, outils et parures abandonnés par les habitants sur leurs lieux de vie ou sur la voirie, témoignent d'un abandon précipité de l'*oppidum*. L'hypothèse d'un déplacement de populations lié aux épisodes guerriers qui affectent le territoire arverne peu avant le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. apparaît plus plausible.

### Campagne 2008

Les vestiges découverts cette année obéissent aux mêmes principes de construction, d'organisation, d'orientation et d'évolution que ceux reconnus lors des campagnes précédentes. Ils sont parfaitement intégrés au schéma de trame urbaine mis en évidence au cours des précédentes campagnes, dont la pertinence se vérifie à travers l'alignement des limites de parcelles et des façades de bâtiments sur plus de cent mètres de distance, de l'angle sud-est du sanctuaire aux clôtures palissadées fouillées à l'extrémité nord du chantier (fig.).

Principalement dévolus aux activités domestiques et artisanales, les bâtiments ne diffèrent pas de ceux fouillés lors des campagnes précédentes. Certains d'entre eux (corps de bâtiments F et H) se distinguent par leurs dimensions imposantes et la présence de marqueurs aristocratiques similaires à ceux déjà reconnus dans les corps de bâtiments A et B : à la découverte de vaisselle métallique (gobelet de type Idria), d'un anneau en or, d'un crâne humain et de pièces d'armement (épée, bouclier), s'ajoute celle, plus exceptionnelle en territoire arverne, de plusieurs pièces de char (un anneau passe-guide, deux clavettes et une boîte de moyeu) étroitement concentrées dans un même espace. D'autres bâtiments sont dévolus à un artisanat très spécialisé, à l'exemple d'un atelier de bronzier signalé par l'empreinte d'un billot en place environné de rejets (sels de cuivre, fragments de creusets et moules à alvéoles, lingots, poids), ou encore, d'une fosse comblée de vestiges liés à l'artisanat du plomb (bloc tuyère, creusets en terre cuite, lingot en plomb et polissoir en basalte), rarement attesté sur les sites de l'âge du Fer.

À l'instar de ceux mis au jour lors des fouilles 2005-2007, les bâtiments présentent plusieurs états de construction qui s'échelonnent sur plusieurs générations, de la fondation de l'*oppidum* à La Tène D1a (corps de bâtiments D, G1-G3, F et H) à son abandon dans le courant de La Tène D2 (bâtiments C5, F et G4). La fouille des secteurs les moins perturbés par l'emprise des bâtiments d'époque laténienne et romaine confirme qu'ils succèdent à d'autres vestiges d'habitat structurés, datés de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, dont l'extension semble s'inscrire dans le même ordre de grandeur (plusieurs hectares).

Certains d'entre eux (corps de bâtiments F et H) se distinguent par leurs dimensions imposantes et la présence de marqueurs aristocratiques similaires à ceux déjà reconnus dans les corps de bâtiments A et B : à la découverte de vaisselle métallique (gobelet de type Idria), d'un anneau en or, d'un crâne humain et de pièces d'armement (épée, bouclier), s'ajoute celle, plus exceptionnelle en territoire arverne, de plusieurs pièces de char (un anneau passe-guide, deux clavettes et une boîte de moyeu) étroitement concentrées dans un même espace. D'autres bâtiments sont dévolus à un artisanat très spécialisé, à l'exemple d'un atelier de bronzier signalé par l'empreinte d'un billot en place environné de rejets (sels de cuivre, fragments de creusets et moules à alvéoles, lingots, poids), ou encore, d'une fosse comblée de vestiges liés à l'artisanat du plomb, très rarement attesté sur les sites de l'âge du Fer. La fouille des secteurs les moins perturbés par l'emprise des bâtiments laténiens confirme qu'ils succèdent à d'autres vestiges d'habitat structurés, datés de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, dont l'extension semble s'inscrire dans le même ordre de grandeur.

La principale découverte de la campagne 2008 réside dans la mise en évidence d'un vaste bâtiment sur cave, dont l'extrémité occidentale avait déjà été recoupée par la fouille de 2007 (bâtiment C5). Il se présente sous la forme d'une vaste halle longiligne de plus de vingt mètres de

long, encadrée par deux rangées de puissants poteaux. Son emprise au sol est occupée par un vaste creusement excavé dans le substrat basaltique, qui se distingue des caves couramment rencontrées sur les oppida de Gaule interne par sa forme allongée et ses dimensions exceptionnelles : plus de 18 m de long pour 2 m de largeur et autant de profondeur, soit une capacité de près de 80 m<sup>3</sup>. Sa superstructure repose sur un dispositif de poutrage fondé sur des solins en pierre, supportant un plancher qui tenait également lieu de plafond pour la cave sous-jacente, dont l'espace intérieur était compartimenté.

Le mobilier retrouvé dans le remplissage de la cave, principalement composé d'amphores dont le poids cumulé avoisine les 5,6 tonnes de tessons, suggère qu'elle était spécifiquement dédiée au stockage du vin. Rejetées en une seule opération lors du démantèlement du bâtiment, survenu dans le second quart du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, une vingtaine d'entre elles ont été déposées intactes au fond du creusement. Leur disposition organisée, en association avec des vases écrasés en place, oriente l'analyse vers l'hypothèse d'un dépôt volontaire liés à la condamnation de la cave. La présence de nombreux éléments de vaisselle métallique (fragments de situle, de cruche, de gobelet et de passoire en bronze), d'amphores en situation de dépôt (dont un col sabré) et de nombreux jetons céramiques témoignant de transactions effectuées à cet emplacement, plaident pour un bâtiment voué à l'entreposage, mais aussi, à la vente et à la consommation sur place du vin importé. Cette interprétation peut s'appuyer sur des comparaisons avec certains plans de tavernes semi-enterrées (*cellae vinariae*) reconnus dans le monde romain, notamment à Rome (Porta Flaminia) et à Schwarzenacker en Gaule Belgique. Les dimensions de la cave (qui pouvait accueillir simultanément jusqu'à deux cent amphores) et sa situation en bordure de la place plaident pour un aménagement à caractère public, qui tenait peut-être également lieu de local de réunion pour des corporations d'artisans.

Cette année a également vu la mise en œuvre de prospections géophysiques (mesures de résistivité magnétique AMP), préalables à un nouveau programme d'exploration de l'oppidum sur une plus large échelle. La reconnaissance, au nord et à l'est de la zone fouillée, d'anomalies magnétiques d'orientation et d'organisation cohérentes avec celles des vestiges de l'oppidum laténien déjà dégagés, tend à confirmer qu'il s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares. Cette hypothèse sera validée dans le cadre d'un nouveau programme de fouille triennal envisagé pour 2009-2011, qui portera sur les quartiers situés à l'est du sanctuaire.

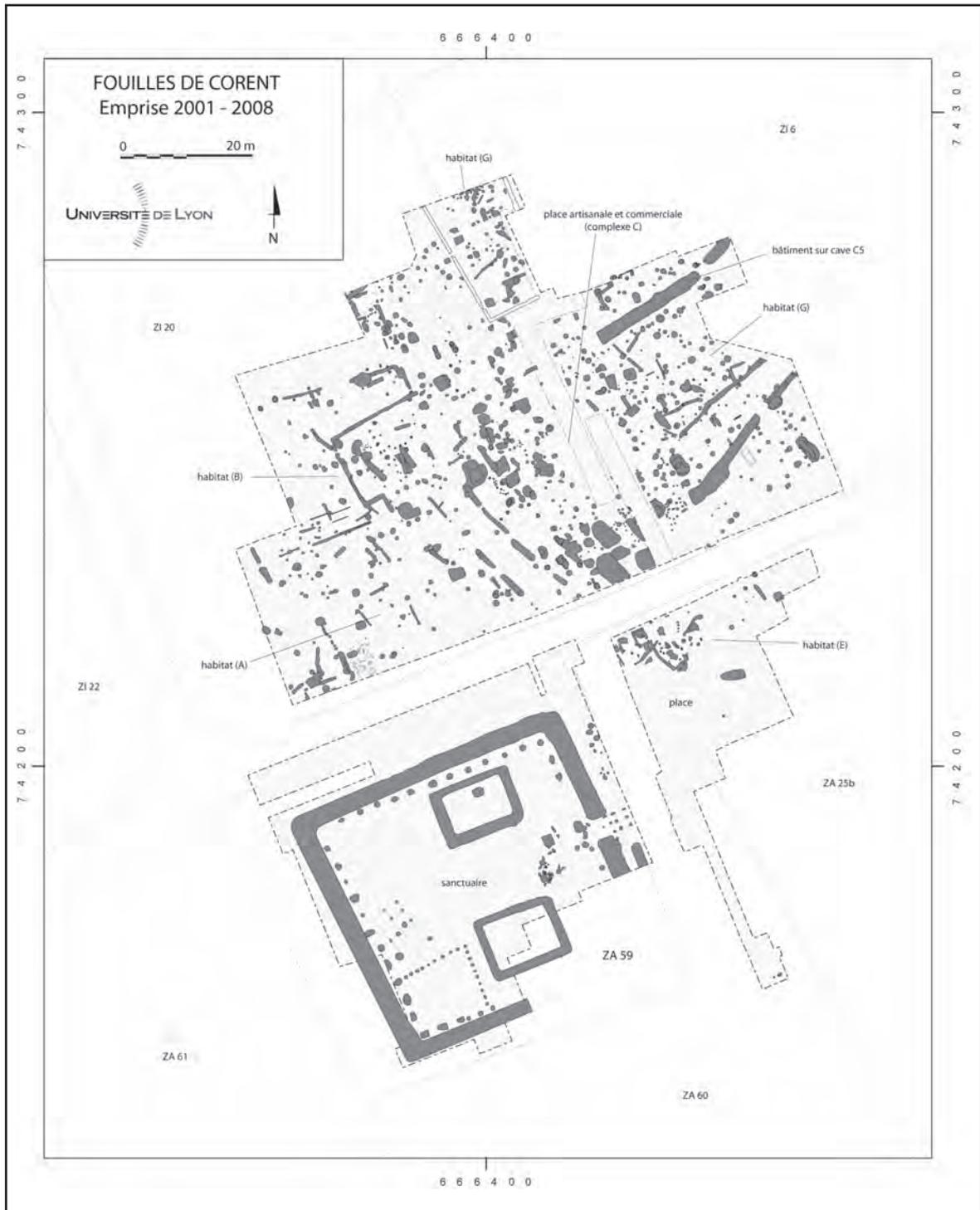
## BIBLIOGRAPHIE

**J. BÉNARD**, L'agglomération de l'oppidum d'Alésia à La Tène D2. Un exemple de proto-urbanisation en Gaule. *Revue Archéologique de l'Est* 48, 1997, 119-165.

**M. POUX** (avec la participation de M. DEMIERRE, S. FOUCRAS, M. GARCIA, R. GUICHON, G. VERRIER), Blutige Opfer und Weinspenden in Gallien am Beispiel des spätkeltisch-römischen Heiligtums von Corent (F). In : GROH (St.), SEDLMAYER (O), Blut und Wein. Akten des Kolloquiums am Frauenberg bei Leibnitz (Mai 2005), *Collection Protohistoire Européenne*, éditions Monique Mergoïl, 2007.

**M. POUX** (avec la participation de M. Demierre, M. Garcia, B. Gratuze, K. Gruel, R. Guichon, S. Nieto), Paires de fibules en or du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Autour d'une découverte de l'oppidum de Corent. *Gallia* n°64, 2007.

**M. POUX, S. FOUCRAS**, Du sacrifice au banquet : l'exemple du sanctuaire de Corent (Cité des Arvernes) . In : W. VAN ANDRINGA, S. LEPETZ, Le sacrifice animal en Gaule romaine. Actes de la table-ronde de Paris (Museum d'Histoire Naturelle, septembre 2002). *Collection Protohistoire Européenne*, éditions Monique Mergoïl, 2008.





## L'ÉTABLISSEMENT RURAL DE LA TÈNE FINALE DE RIOM, LE COURIAT - LYCÉE DU BÂTIMENT (PUY DE DÔME)

**Audrey PRANYIES**

Archeodunum SA

Le site du Lycée du Bâtiment à Riom (Puy de Dôme) se situe en périphérie nord du Bassin Clermontois. Les vestiges qui ont été mis au jour sur le site caractérisent, pour la plupart, une occupation d'époque protohistorique, matérialisée par la présence de structures en creux datées de la fin de l'âge du Fer. Cette occupation est localisée dans un secteur où l'organisation du territoire et du peuplement au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (La Tène C2 et D1) bénéficie de données bien moins nombreuses que pour le sud de la Limagne, où d'importants travaux de recherche ont permis la fouille de sites ruraux comme Le Pâtural ou le vaste habitat groupé d'Aulnat-Gandaillat.

Les structures mises au jour s'organisent au nord, à l'ouest et au sud autour d'un vaste espace central dénué de vestiges archéologiques. Elles ont rapidement révélé un agencement très cohérent et bien structuré dans l'espace. Un grand nombre d'alignements de trous de poteau, qui constituent la grande majorité des vestiges découverts, dessinent des plans de construction réguliers, identifiés pour plusieurs d'entre eux à des bâtiments sur poteaux plantés, d'un type abondamment documenté sur les sites contemporains. C'est notamment le cas d'un ou plusieurs grenier(s) surélevé(s) sur quatre poteaux porteurs, d'un bâtiment sur quatre poteaux, probablement doté d'une cloison extérieure non conservée, ainsi que d'un bâtiment sur dix poteaux, à support interne et faîtière porteuse.

Deux autres ensembles, plus complexes et plus spécifiques, ont également été reconnus sur la base de vastes alignements de trous de poteau. Ils se singularisent par leurs dimensions imposantes et pour l'un des deux, par sa complexité due à la présence de recoupements entre certaines structures, qui mettent en évidence deux à trois phases de constructions. En Auvergne comme ailleurs, ces ensembles ne trouvent aucun parallèle véritablement probant qui permette de préciser leur plan et leur fonction.

Aucun aménagement intérieur n'a pu être mis en évidence à l'intérieur des bâtiments, ni niveau de sol, ni foyer. En l'absence de sols de circulation, il est vain de chercher à définir précisément la fonctionnalité de ces espaces. Les possibilités d'interprétation restent ouvertes : espaces de stockage ou de stabulation, bâtiments d'habitation, simples portiques ou structures de délimitation dont la nature exacte nous échappe. Le mobilier recueilli dans le fossé, à proximité des espaces bâtis, correspond à des rejets domestiques caractéristiques d'un habitat ; ce constat va de pair avec des vestiges propres à caractériser un établissement rural (habitat, unités domestiques, structures de stockage...). La principale différence avec d'autres sites de cette catégorie réside dans l'absence d'enclos fossoyé dans l'emprise fouillée. Dans l'hypothèse où le site se prolongerait au-delà de l'emprise de la fouille, cet enclos principal pourrait se situer plus loin, dans une zone encore inexploree. Le nombre de bâtiments ou aménagements découverts sur le site évoque un cas de figure différent, bien connu notamment dans le département de l'Allier, où les fouilles ont mis au jour un certain nombre d'établissements ruraux laténiens ouverts caractérisés par l'absence d'enclos fossoyés.

Le mobilier découvert dans le comblement des structures permet rarement de préciser leur fonction primaire. Quelques carporesses mis en évidence dans certains trous de poteau viennent cependant, dans au moins un cas, confirmer la fonction de grenier pour un des bâtiments. Les restes fauniques attestent moins des pratiques d'élevage qu'une alimentation carnée fondée sur la triade domestique ovicaprinés, suidés et bovidés, mais aussi, sur la consommation du chien et du cheval. Ce lot correspond à des déchets de consommation classiques, liés à un habitat rural et retrouvés en position secondaire dans les structures en creux. Le mobilier céramique correspond, quant à lui, aux quantités généralement recueillies sur les sites à vocation agricole de Basse-Auvergne. L'ensemble, largement dominé par les céramiques indigènes, renvoie aux besoins domestiques d'une communauté restreinte. Les importations apparaissent plus modestes, mais sont relativement



diversifiées (amphores, céramique à vernis noir, pichet catalan). En termes quantitatifs enfin, les petits mobiliers place le gisement du Lycée du Bâtiment à Riom parmi les plus riches établissements ruraux fouillés à ce jour en Auvergne. Le quotidien des habitants et la sphère domestique sont bien documentés (mouture, gestion du foyer, travail des textiles). Une minorité d'objets, parmi lesquels une clavette de char à extrémité en demi lune, évoque certaines manifestations à caractère plus ponctuel et vraisemblablement ostentatoire (banquet, transport, déposition de métal ou d'objets, utilisation de clous de construction).

Le site du Lycée du Bâtiment à Riom semble pouvoir se définir comme un établissement rural ouvert, implanté au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur les marges septentrionales de la Limagne. S'il s'inscrit au sein d'un ensemble de sites à vocation essentiellement agricole, mis au jour dans le secteur du bassin Clermontois, ainsi qu'à une plus vaste échelle, dans les départements du Puy de Dôme et de l'Allier, ses particularismes viennent enrichir le dossier des occupations laténiennes dans ce secteur. En Auvergne, peu de plans de bâtiments sont à ce jour connus en milieu rural et le site de Riom, par la variété de ses aménagements architecturaux, ménage de nombreuses perspectives de recherche pour l'avenir.

## L'OCCUPATION LATÉNIENNE DU SANCTUAIRE DES « CHAMPS DES FOUGÈRES » À MANDEURE (DOUBS). CAMPAGNES 2007 ET 2008

Matthieu THIVET\* et Pierre NOUVEL\*\*

\* Responsable d'opération INRAP Grand-Est Nord

\*\* Maître de conférence, Université de Franche-Comté, Besançon.

L'agglomération antique de Mandeuire-Mathay (*Epomanduodurum*) constitue la seconde ville de la Séquanie, derrière la capitale de cité Besançon (*Vesontio*), par sa taille, son équipement urbain, sa parure monumentale et ses fonctions. Elle est implantée dans la vallée du Doubs, au débouché de la plaine d'Alsace (« Porte de Bourgogne »), dans une zone de contact permettant notamment la communication entre le sillon rhodanien et la plaine du Rhin (Millotte, Lambert 1996). Cette position clef a joué de toute évidence un rôle dans l'émergence d'un habitat groupé à la fin de l'âge du Fer, puis dans son évolution vers une agglomération gallo-romaine au statut singulier<sup>1</sup>.

Situé en périphérie sud du cœur de l'agglomération antique, le secteur du complexe culturel était connu depuis le XIXe siècle pour ces deux édifices majeurs, le théâtre et le sanctuaire des « Cloux du Château » (fig. 1). Sur ce dernier, l'existence d'un sanctuaire celtique antérieur au temple romain est démontrée par la découverte, lors des fouilles anciennes, de nombreux objets de la période gauloise, (notamment deux lots importants de monnaies et celui, considérable, de bracelets et d'anneaux en verre coloré). On y signalera également la présence de fragments d'enseignes et de carnix sans doute volontairement démantelés et enfouis. L'étude du mobilier permet de dater le fonctionnement du sanctuaire à partir de La Tène moyenne, avec une fréquentation maximale durant La Tène finale (Barral et al. 2007).

Les investigations extensives conduites depuis 2001 aux abords du complexe monumental sanctuaire-théâtre ont complètement renouvelé notre connaissance sur l'environnement archéologique de ce secteur en révélant notamment la présence d'un très grand nombre de structures archéologiques totalement inédites, formant un vaste quartier monumental enclos dans un mur de clôture rectangulaire. Parmi elle se distingue, au lieu-dit Champ des Fougères, un vaste complexe maçonné, dont la forme se rapproche fortement de celle révélée par les fouilles anciennes sur le sanctuaire du Cloux-du-Château. La prospection géophysique a en effet détecté en 2003 puis en 2007 deux anomalies linéaires parallèles, que l'on pouvait interpréter comme la clôture circulaire ou ovale d'un édifice monumental analogue à celui des « Cloux du Château ».

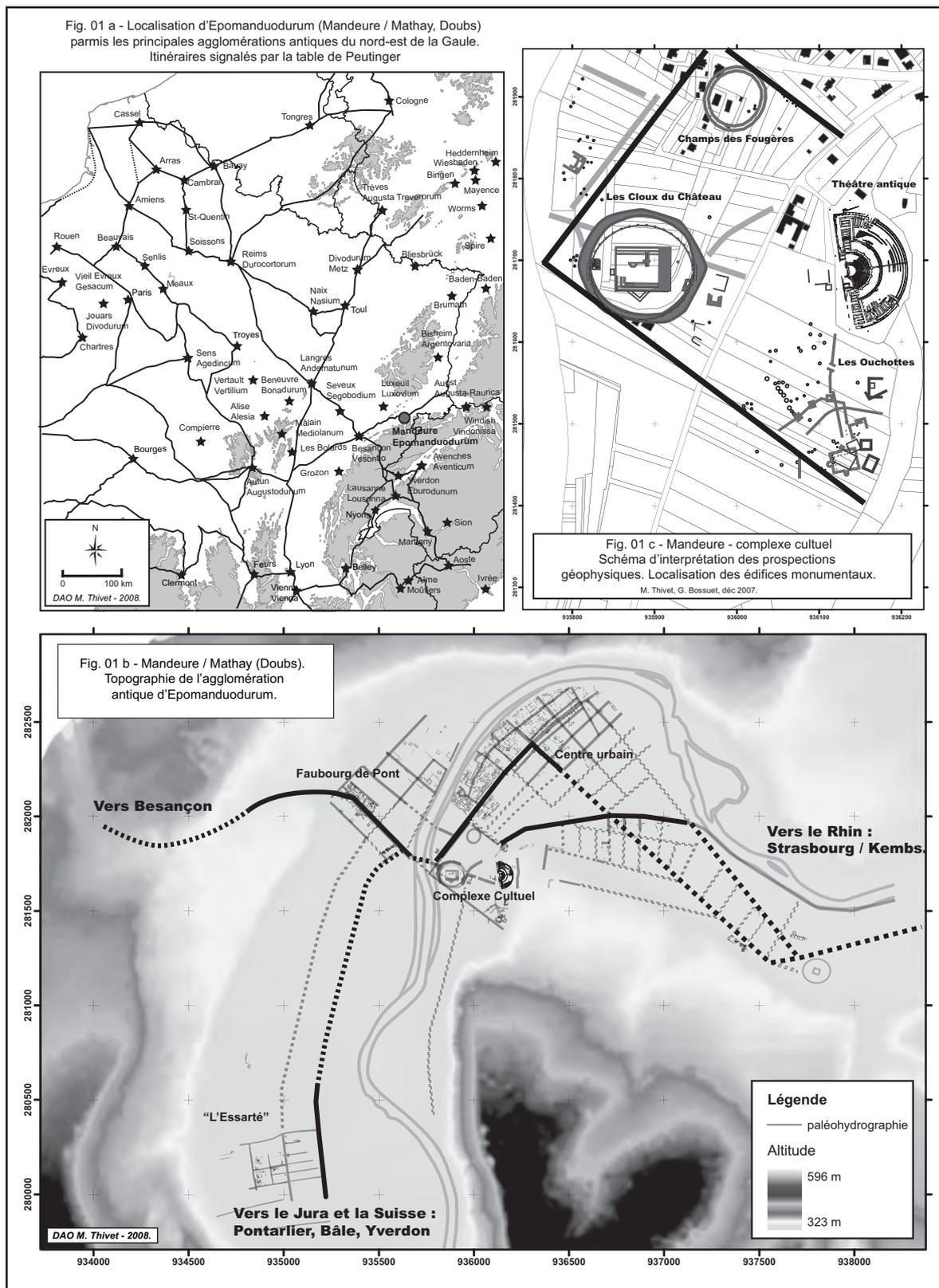
Les fragments de deux statues colossales acrolithes (marbre et calcaire) attribuées aux divinités parèdres Mars et Bellone ont été découverts à cet endroit en 1889 (Pichot 1996). Ces éléments proviennent vraisemblablement de la fouille de tas d'épierrement.

L'ouverture, en 2007, d'un sondage recoupant la double enceinte détectée en géophysique a permis de confirmer qu'il s'agissait bien là d'un second sanctuaire à péribole ovale, partiellement détruit par les pavillons de l'Impasse du Clos (Thivet et Nouvel 2007).

L'ensemble des éléments stratigraphiques et mobiliers mis au jour en 2007 puis 2008, permet de caractériser l'évolution du site.

Les sondages réalisés en 2007 et 2008 ont montré que la zone sondée était vierge de tout aménagement antérieur à la fin de la période gauloise, si l'on excepte la présence de quelques objets isolés (épingle du Bronze final, fibules du Hallstatt D2-3 et de La Tène B).

1 - L'agglomération antique de Mandeuire fait l'objet depuis 2001 d'un Projet Collectif de Recherche coordonné par Ph. Barral, bénéficiant du soutien du Ministère de la Culture, de la région de Franche-Comté, du département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard et de la ville de Mandeuire.



Les premiers vestiges structurés (phase 1, fig. 2a) correspondent à une occupation datée de La Tène D2, illustrée par trois fours de potiers et quelques séries de fosses et poteaux associés. Ces structures semblent se concentrer au nord de la zone fouillée. Les fours se composent d'un alandier et d'une chambre de chauffe avec support de sole réservé dans le terrain naturel. Il semble qu'on ait produit essentiellement des bols et jattes et céramique tournée fine grise (Videau et al. 2009). Cette première phase d'occupation des « Champs des Fougères » semble donc se limiter à une occupation profane, essentiellement artisanale, datée du milieu du premier siècle avant notre ère.

Vers la fin de La Tène D2a, les structures liées à la production potière sont arasées et la zone est délimitée par une palissade, armée par endroit de puissants poteaux. L'entrée dans l'espace ainsi délimité se fait à l'Est sud/est, marqué par un dédoublement et par une anomalie dans le tracé de cette palissade (phase 2a, fig. 2b).

Fig. 02 - MANDEURE, "Champs des Fougères"  
Evolution du sanctuaire entre La Tène finale et la période flavienne

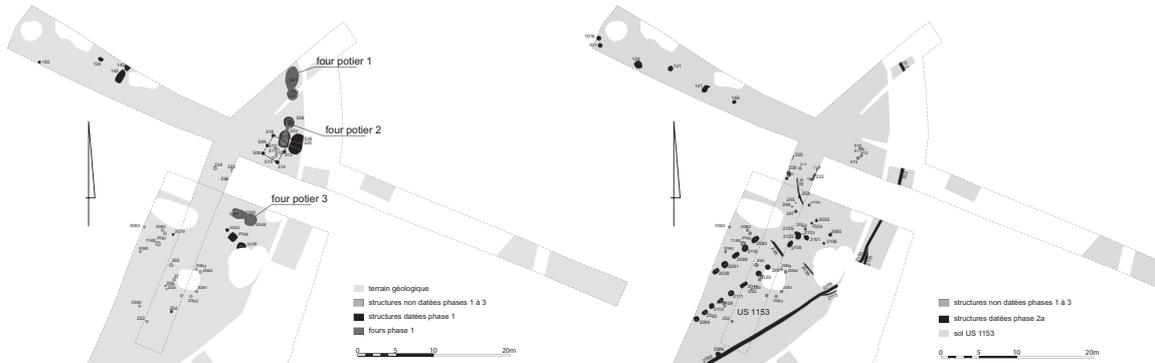


Fig. 02 a : MANDEURE, Champs des Fougères, structures datées de la phase 1 (LTD)

Fig. 02 b : MANDEURE, Champs des Fougères, structures datées de la phase 2a (fin de La Tène D2b)

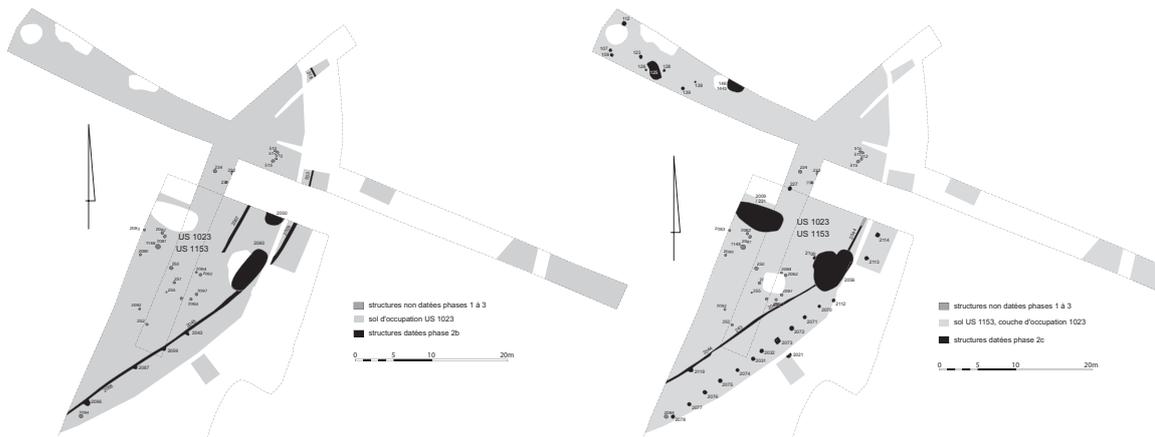


Fig. 02 c : MANDEURE, Champs des Fougères, structures datées de la phase 2b (Augustéen moyen, -30 / 1)

Fig. 02 d : MANDEURE, Champs des Fougères, structures datées de la phase 2c (Augustéen tardif, -10 / 2)

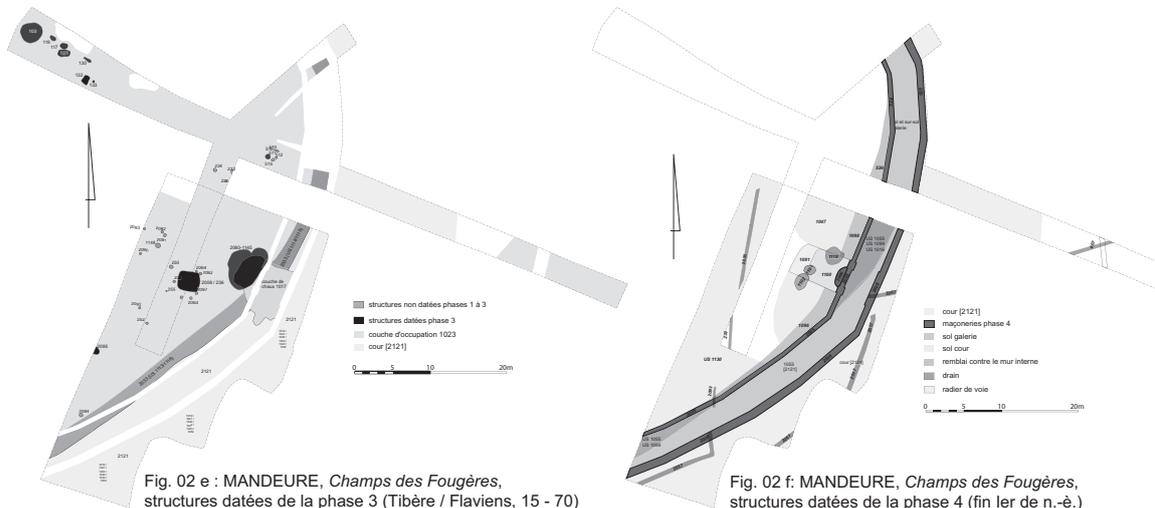


Fig. 02 e : MANDEURE, Champs des Fougères, structures datées de la phase 3 (Tibère / Flaviens, 15 - 70)

Fig. 02 f : MANDEURE, Champs des Fougères, structures datées de la phase 4 (fin 1er de n.-è.)

A l'intérieur, une importante galerie sur poteaux, de 3,8m de large, double cette limite à environ 6m de distance. La galerie s'interrompt en face de l'entrée, laissant la place à une nuée de poteaux dans laquelle on voudrait voir un aménagement de porterie. Parallèlement, au cœur de cette zone, des structures mal identifiées (trous de poteaux, fosses) se multiplient, témoignant du développement d'activités dont les témoins monétaires laissent à penser qu'elles sont déjà à caractère culturel.

Ce système complexe va progressivement évoluer au cours de la période augustéenne (phase 2b, fig. 2c). On ne sait cependant rien de la pérennité de la galerie interne, mis en place au cours de la phase précédente lors de cette phase. Les principales modifications résident dans la mise en place d'une nouvelle palissade. Son premier remplissage fournit un TPQ de 15 avant notre ère.

Durant cette période, l'accumulation de mobilier sur un sol qui se développe alors à l'intérieur de l'ensemble. Sa richesse et sa variété (monnaies, rachis de bœuf, fibules, céramiques et amphores) confirme que les activités culturelles s'y pratiquent à grande échelle. L'écrasement de certains éléments contre le sol, associé aux études stratigraphiques, laisse à penser qu'il s'agit d'un espace ouvert qui pourrait prendre la forme d'une pelouse rechargée périodiquement en cailloutis.

C'est à partir du règne de Tibère, que les aménagements observés vont prendre une dimension plus monumentale. La période tibérienne est en effet marquée par un remaniement profond, correspondant à l'édification d'une vaste cour périphérique. La bordure interne de cet aménagement est constituée d'une rampe sur laquelle a été découvert un riche épandage de faune d'un intérêt tout à fait exceptionnel. Il révèle l'abattage et la consommation d'un très grand nombre de bœufs, vraisemblablement lors de pratiques sacrificielles.

Ce n'est qu'à la période flavienne au plus tôt qu'on assiste à l'édification d'une galerie maçonnée. Les traces d'occupation contemporaines de cette phase se limitent principalement à quelques creusements de grande dimension et à de vastes espaces de circulation.

L'abandon de l'ensemble, suivi d'une rapide campagne de récupération, doit être fixé au cours du IV<sup>e</sup> siècle, probablement aux environs des années 350.

C'est donc près d'un quart du sanctuaire du *Champs des Fougères* qui a été mis au jour au cours des campagnes 2007 et 2008. Nous disposons désormais d'un plan détaillé de l'organisation des vestiges et de leur évolution depuis la fin de la période gauloise jusqu'à l'Antiquité tardive.

L'apport essentiel de cette campagne réside donc dans le phasage précis des premières étapes de développement du complexe culturel. Il semble bien que ce ne soit qu'au cours de La Tène D2b que les premières délimitations de l'espace sacré aient été édifiées. Elles sont matérialisées par des systèmes complexes de palissades et de galeries sur poteaux, dont les évolutions architecturales successives s'étendent sur toute la période augustéenne.

D'autre part, cette campagne a livré presque 800 kg de mobilier. Son étude est déjà bien engagée et devrait permettre de retracer l'évolution des pratiques culturelles depuis la fin de l'époque laténienne jusqu'au début de l'Antiquité tardive.

La campagne envisagée en 2009 permettra, sans nul doute, de préciser l'ensemble de ces questionnements. Elle permettra surtout de préciser les étapes du développement et de la romanisation de ce complexe exemplaire des lieux de culte du territoire séquanais.

**Barral et al. 2007 : BARRAL P. dir., BOSSUET G., KUHNLE G., MARC J.-Y., MOUGIN P., ARCAY D., BATAILLE G., BLIN S., BRIDE A.-S., BURGEVIN A., CAMERLYNCK C., DABAS M., DUMONT A., FORT B., GUILLAUMET J.-P., JACCOTTEY L., JEUNOT L., JOLY M., MARMET E., MAZIMANN J.-P., MOUTON S., PICHOT V., SCHÖNFELDER M., THIVET M., VANNIÈRE B.** - *Epomanduodurum*, une ville chez les Séquanes : bilan de quatre années de recherche à Mandeuve et Mathay (Doubs). *Gallia*, 64, 2007, p. 353-434 et pl. H. T. IV à XV.

**Millotte et Lambert, 1996 : MILLOTTE (J.-P.) et LAMBERT (G.-N.).** - Le Pays de Montbéliard et la Porte de Bourgogne et d'Alsace : voie de passage ou frontière culturelle aux âges des métaux. *Bulletin de la Société d'Emulation de Montbéliard*, n° 119.

**Pichot, 1996b** : PICHOT (V.). - La statue colossale de Mars à Mandeure. *Mémoire de la Société d'Emulation de Montbéliard*, n° 118, Montbéliard : Société d'Emulation de Montbéliard, 1995 (ed. 1996), p. 19-38.

**Thivet et Nouvel, 2007** : THIVET (M.) et NOUVEL (P.). – Sondage archéologique du Champs des Fougères. In : BARRAL (Ph.) dir., BARRAL (Ph.), BOSSUET (G.), MARC (J.-Y.), MONNIER (J.), NOUVEL (P.), THIVET (M.), Responsables d'opérations - *Projet Collectif de Recherche "Approche pluridisciplinaire d'une agglomération antique Epomanduodurum (Mandeure-Mathay, Doubs). Archéologie, territoire et environnement"*. *Rapport annuel d'activité 2007*. Besançon : SRA de Franche-Comté, 2007, p. 85-143.

**Videau et al., 2009** : VIDEAU (G.), NOUVEL (P.), THIVET (M.). - Production et ensembles céramiques précoces en territoire Séquane. L'apport de la fouille du sanctuaire du Champs des Fougères à Mandeure (Doubs), in Rivet L. (dir.) – *Actes du XXXIV<sup>ème</sup> colloque de la SFECAG*, Tarragone, 2008, Marseille, 2009.

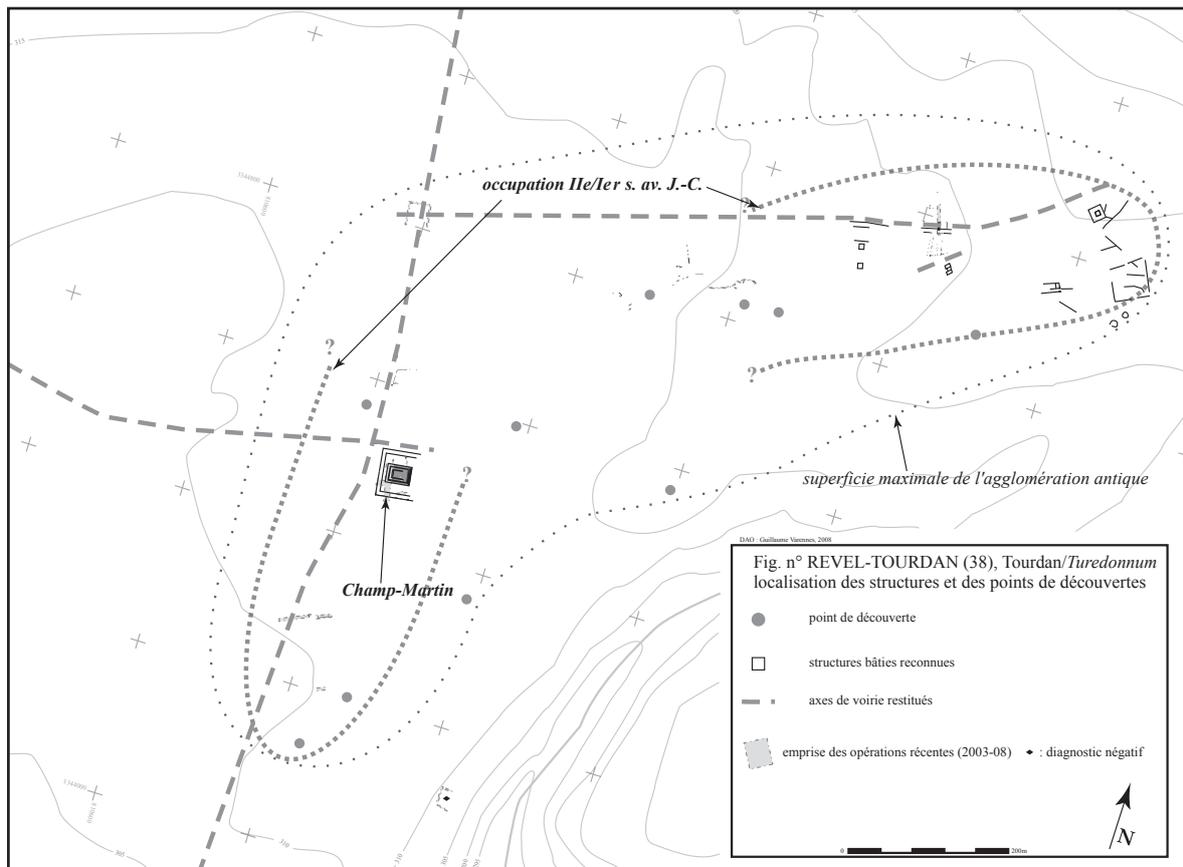


Fig. 1 : Tourdan/Turedonnum : localisation des structures et des points de découvertes

## DONNÉES RÉCENTES SUR L'HABITAT ALLOBROGE DE TOURDAN/ *TUREDONNUM* : LE SITE DE CHAMP-MARTIN/TOURDAN À REVEL-TOURDAN (ISÈRE)

**Guillaume VARENNES**

service régional de l'archéologie de la région Rhône-Alpes ; Centre Camille Jullian – Aix-en-Provence

**Justine VORENGER**

CEPAM

L'agglomération antique de Tourdan/*Turedonnum* s'étend sur une quarantaine d'hectares dans la plaine de la Valloire, qui relie la vallée du Rhône à l'Ouest aux couloirs alpins à l'Est. Précédent un habitat groupé du Haut-Empire, une occupation datée des deux derniers siècles avant notre ère est reconnue sur moins d'une dizaine d'hectares, à partir des fouilles anciennes, des prospections, des sondages et des diagnostics récents (fig. 1).

Au lieu-dit Champ-Martin, les fouilles menées de 1972 à 1974 ont mis au jour du mobilier attribué à la Tène D, quelques structures maçonnées antiques et un cimetière mérovingien, sans pour autant proposer d'interprétation satisfaisante (Blanchon, Colas 1974-1980 et Drouvot 2005/2006). Il a fallu un diagnostic archéologique réalisé en 2005 pour découvrir partiellement les fondations d'un monument antique et confirmer une occupation des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ainsi que la présence du cimetière (Bleu 2005). Le choix d'un aménagement adapté à l'enfouissement des vestiges préservant leur conservation n'a pas permis la mise en œuvre d'une fouille préventive. Il a été décidé de mettre en place, dans le cadre d'une prospection thématique initiée depuis 2003, une fouille programmée sur la parcelle adjacente, afin de compléter le plan du monument antique et de confirmer la stratigraphie reconnue. Le décapage a concerné une surface de 460 m<sup>2</sup> et a permis de mettre en évidence trois états distincts : le premier est caractérisé par des fosses, des sols et des bâtiments attribués aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ; le second par la construction d'un temple de tradition italique, enserré dans un portique monumental, dès le début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., bouleversant un tiers de la surface décapée ; enfin durant l'Antiquité tardive la construction d'une église aux abords du temple antique agrégeant des inhumations au moins jusqu'au VIII<sup>e</sup> s. marque la dernière occupation reconnue.

La phase de décapage a été rendue délicate par le pendage des couches archéologiques d'Est en Ouest, indécélable en surface et par la forte humidité présente dans le sol lors de l'ouverture du chantier. Certains sols n'ont pu être observés que dans les bermes. De même, l'ensemble des sondages n'a pas pu atteindre le substrat. Le mobilier est encore en cours d'étude et les identifications comme les datations sont données sous réserve. Au sein du premier état, qui nous intéresse ici, on propose une distinction en quatre phases numérotées de *a* à *d* (fig. 2).

Une fosse (FS5235) est rattachée à la phase *a* et s'avère être le premier aménagement d'une série comprenant deux autres fosses (FS5066 : phase *b* et FS5244 : phase *c*) (fig. 2). Les deux premières fosses sont séparées par un apport de sédiment et se distinguent en coupe par des niveaux d'ouverture différents. De la première, il ne subsiste qu'un comblement limono-argileux et des poches de cailloutis attestant de tassements et de nombreux curages. Le seul mobilier recueilli est un fragment en bronze, qui peut être identifié comme une lèvre de situle (restauration au CREAM à Vienne et étude en cours).

Un apport de sédiment (Us5031/5033) est lié à l'aménagement de la fosse FS5066. Celle-ci connaît un fonctionnement en deux temps : dans un premier état, la fosse est simplement aménagée dans le sédiment apporté, alors qu'au cours d'une seconde étape, sa paroi méridionale est maintenue, probablement à l'aide de planches. Le mobilier contenu dans le comblement final est varié : matériaux de construction (*tegulae*, *imbrices*, blocs de molasse et galets chauffés, mortier), vaisselle, amphore italique, faune. On note la présence dans le sédiment de nombreux charbons et de nodules d'argile rubéfiée.

Deux autres structures et des lambeaux de sols peuvent être rattachés à la phase *b* : à proximité de la fosse précédente, le décapage a révélé la fosse FS5064 caractérisée par un dépôt de fragments d'amphores italiques entre lesquelles on a pu noter la présence de nombreux charbons.

Dans l'angle sud-ouest de la fosse, une mandibule a été dégagée. On remarque, dans le comblement, la présence de nodules d'argile rubéfié et de lits de cailloutis. Au Sud, les parois d'une troisième fosse sont tapissées de fragments d'amphore italique, brisés avant leur passage au feu (FS5077). Les sols et exhaussements contemporains livrent un matériel diversifié : restes fauniques (principalement du porc représenté par des éléments de mandibules et des membres inférieurs), vaisselle céramique, fragments de chenet en terre-cuite... On note la petite taille des fragments d'amphores brûlés avant fragmentation.

Au cours de la phase *c*, l'espace est structuré par des bâtiments sur poteaux porteurs et des zones libres où des sols sont constitués (fig. 2). Les fosses de la phase antérieure ne sont plus entretenues sous leur forme initiale : deux sont abandonnées alors que la plus ancienne connaît un nouvel aménagement (FS5244). Un bâtiment sur poteaux porteurs (E ; apparemment sans cloison ?) vient couvrir une dépression de 0,40 m de profondeur pour un diamètre supérieur à 0,40 m. Les sols associés à cette fosse sont composés de galets calibrés et de cailloutis et confèrent à cet espace une qualité d'aménagement qui n'a pas d'équivalence pour cette phase. Ces poteaux définissent un bâtiment de 5 m de long d'Ouest en Est, observé sur 2,10 m en Nord-Sud.

Au Nord, partiellement détruit par la construction du podium antique, on observe un ensemble de poteaux au plan incertain (A). On propose de lire au moins trois alignements orientés Nord-Sud s'étendant plus à l'Ouest hors emprise. Le faible écartement entre chaque poteau et un écart compris entre 1,5 et 2 m entre chaque ligne permettent d'avancer, à titre d'hypothèse, la présence d'un bâtiment comportant un plancher (grenier ?) couvrant une superficie d'une quinzaine de m<sup>2</sup> au moins. Au Sud, un bâtiment quadrangulaire de 2 m de côté peut être restitué comme un grenier ou un petit édicule (B). Enfin, au centre de l'aire fouillée, dans une zone fortement perturbée par la construction de l'édifice tardo-antique et le développement du cimetière alto-médiéval, quatre anomalies observées uniquement en plan (poteaux ?) dessinent un bâtiment de 3,5 m par 3 m (C).

Associés à ces bâtiments, des niveaux de sols caractérisés par le rejet de reste faunique – dont le faciès est similaire à la phase précédente – de fragments de vaisselle et de rares fragments d'amphores italiques ont été observés sur 50 m<sup>2</sup> environ malgré les bouleversements entraînés par les occupations postérieures. On remarque l'absence de petits fragments d'amphores brûlés à la différence des sols de la phase précédente. À l'Ouest, ces niveaux de sols s'arrêtent brusquement et sont recouverts par les remblais du Ier s. ap. J.-C. On observe un pendage accentué de la stratigraphie dans ce secteur et les sondages pratiqués n'ont pas dépassé les remblais romains. L'existence d'une limite suggérée par cet arrêt des sols doit être prise en compte et l'hypothèse d'un fossé peut être retenue.

Les sols de la phase précédente sont « râpés » en préalable à l'installation d'un bâtiment de 10 m de côté (C'), orienté Sud-Sud-Ouest/Nord-Nord-Est (phase *d*). Ce bâtiment présente en son centre une pièce de 7 m de côté, libérant une galerie périphérique de 1 m à 1,5 m de large (fig. 2).

Au cours de cette dernière étape, on note un second bâtiment caractérisé par un plancher surélevé, reconnu grâce aux négatifs de poutres conservées au fond d'un sondage pratiqué dans les remblais romains, au sud du portique (S.4 : D). On ne connaît pas la date de construction de ce bâtiment ; toutefois, sa destruction est liée aux travaux préparatoires à l'édification du portique antique au début du Ier s. ap. J.-C. Reconnu sur 5 m de largeur, on peut envisager à partir des données des fouilles anciennes, qu'il s'étende sur une dizaine de mètres en Est-Ouest.

La chronologie de ces différentes phases est encore difficile à préciser. On propose à titre provisoire, les attributions chronologiques suivantes : phases 1a et 1b : LT C2/D1 ; phase 1c : LT D1/D2 ; phase 1d : LT D2/Augustéen.

En conclusion, on relève que les rejets de faune dans les sols caractérisent les phases *b* et *c*. Le traitement spécifique des fragments d'amphores vinaires et leur dépôt en fosse caractérisent la phase *b*. Toutefois, l'absence de bris d'amphore au cours de la phase *c* peut être due à une évolution du lieu comme du mode de rejet et nous avoir échappé lors de cette campagne.

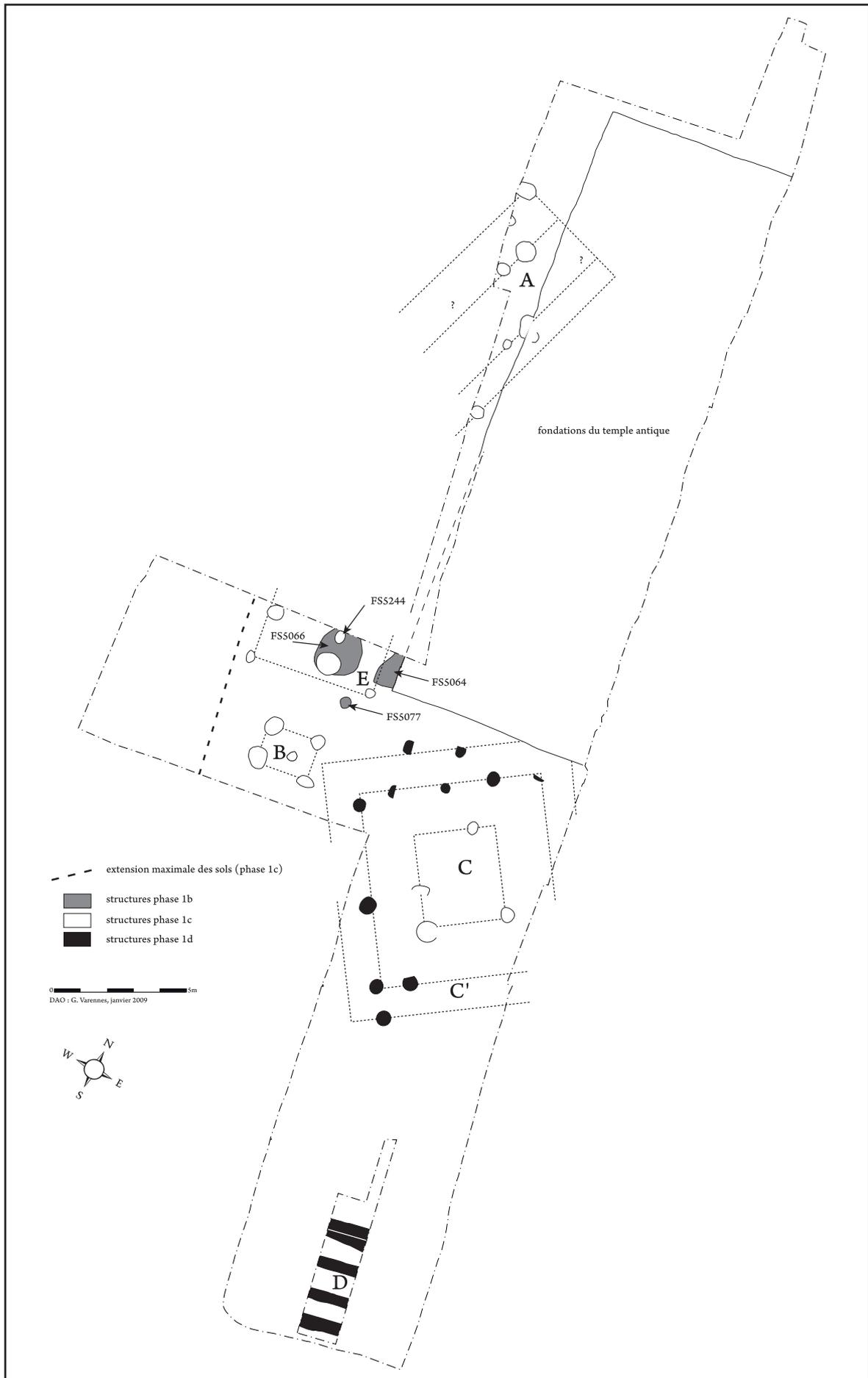


Fig. 2 : plan général des structures des IIe et Ier s. av. J.-C.

L'observation des ossements présents dans les sols de la phase c suggère un espace spécialisé dans la découpe des pièces de boucheries et le rejet des pièces impropres à la consommation comme celles peu charnues.

La mise en évidence d'un traitement spécifique des amphores vinaires comme de pratiques bouchères associées au rejet des pièces fauniques non consommés évoquent – dans l'attente des résultats de l'ensemble des études en cours, la pratique de libations à l'instar d'exemples connus ailleurs en Gaule (Poux 2004). Dans ce cadre, l'association de fosses à libations, de structures de stockage et d'espaces libres, dont on peut envisager qu'ils soient destinés à des rassemblements doit être soulignée. Ces éléments encore provisoires permettent toutefois d'inscrire le site de Tourdan/Champ-Martin dans la courte série des sanctuaires allobroges. Ceux-ci, en dehors des traces de rites funéraires et communautaires repérées sur la colline Saint-Pierre de Genève, sont connus exclusivement par des dépôts d'objets métalliques liés à la fermeture des lieux de cultes (Sainte-Blandine à Vienne et la faille de la Chuire sur le plateau de Larina à Hyères-sur-Amby).

Notre connaissance de l'espace structuré autour des fosses et des bâtiments repérés ainsi que du système de clôture – s'il a existé – est très limitée. La reprise de la documentation et du mobilier des fouilles anciennes comme du diagnostic de 2005, à la lueur de ces nouvelles données, complètera notre vision de l'environnement immédiat. En effet, il semblerait qu'au moins deux autres dépôts d'amphores aient été fouillés lors de ces opérations, aux abords du décapage de juillet 2008. Enfin, une prospection géophysique de ce secteur est envisagé afin de déterminer la présence d'un fossé et d'apprécier l'extension du bâtiment sur poutres.

**Blanchon, Colas 1974** : BLANCHON (P.), COLAS (C.) - *Rapport de sondage de Tourdan, 1974 à 1980*. Service régional de l'archéologie de la région Rhône-Alpes, Lyon 1974-1978, sans pagination.

**Bleu 2005** : BLEU (S.) – *Revel-Tourdan « Tourdan » (Isère – Rhône-Alpes). Monument antique et nécropole mérovingienne à Tourdan*. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap Rhône-Alpes-Auvergne, Bron 2005, 55 p.

**Drouvot 2005-2006** : DROUVOT (N.) – *L'agglomération antique de Turedonnum (Revel-Tourdan, Isère)*. In : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 45-59.

**Poux 2004** : POUX (M.) – *L'âge du vin : rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*. Montagnac, éd. Monique Mergoil, 2004, 637 p. (protohistoire européenne ; 8).

## LE SITE DE LA TÈNE ANCIENNE DE PONT-SUR-SEINE « LA GRAVIÈRE »

Guillaume VERRIER

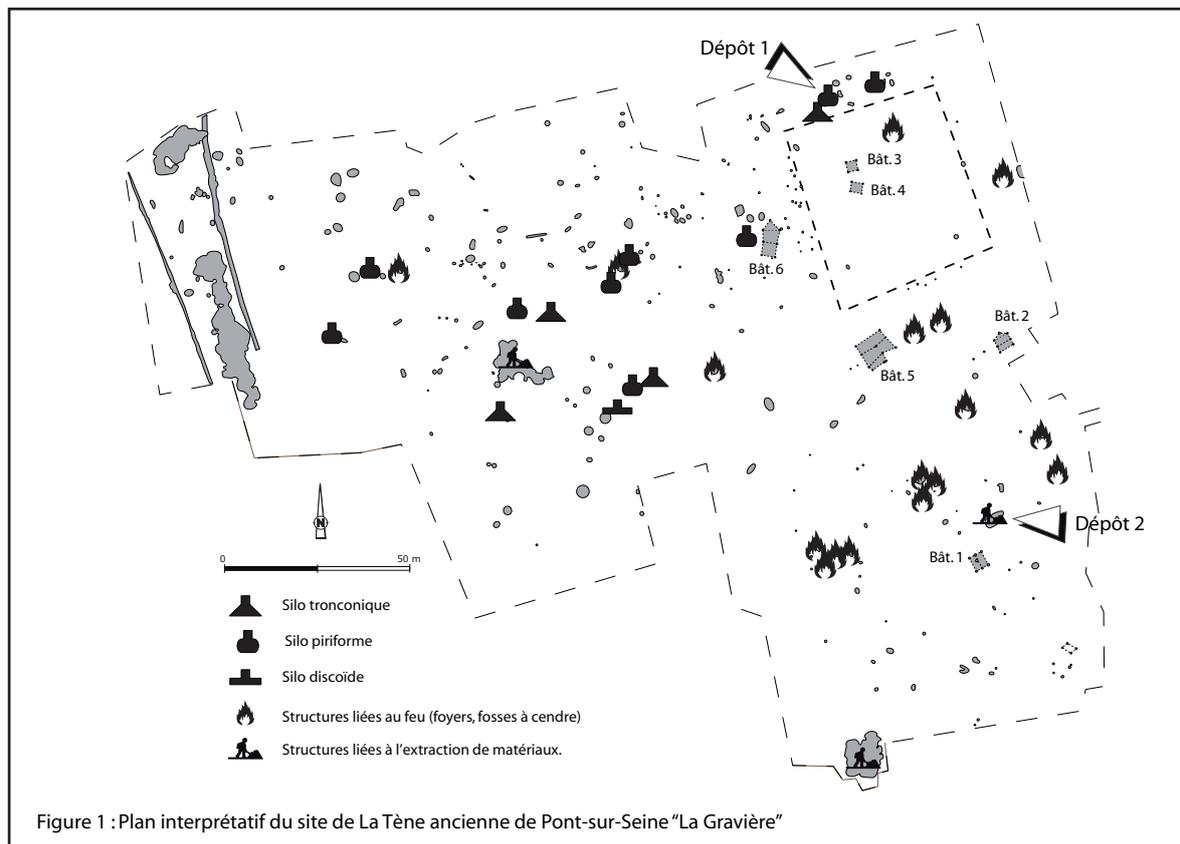
INRAP

avec la collaboration de M. Van Es (INRAP), F. Toulemonde (CRAVO),  
E. Dubreucq (Université de Bourgogne), A. Bandelli (CRAVO / INRAP) et D. Bardel (Université de Bourgogne).

Le site de Pont-sur-Seine « La Gravière » (Aube) se trouve dans la vallée de la Seine, sur la rive gauche de cette rivière, à une dizaine de kilomètres à l'Est de l'agglomération de Nogent sur Seine entre les villages de Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine. Le site se situe sur les premiers versants crayeux bordant le fleuve, celui-ci s'écoulant à environ 500 mètres de la bordure nord de l'emprise de la fouille.

La fouille, réalisée par une équipe de l'INRAP au printemps 2007, fait partie d'une opération de plus de 10 hectares, précédant la construction d'une usine de bioéthanol. Un diagnostic réalisé au cours de l'été 2006 sur une surface totale d'environ 37 hectares avait montré toute une série d'occupations s'échelonnant du néolithique ancien jusqu'à la période médiévale. Les fouilles qui s'en sont suivies ont largement confirmé et affiné le contexte archéologique de la zone. La vallée de la petite Seine, entre Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine est connue pour l'abondance des découvertes archéologiques notamment grâce aux travaux de J. Piette et les découvertes réalisées à Barbuise-Courtavant et La Saulsotte. Si la majorité de ces découvertes ont été faites sur la rive droite de la Seine, en contexte alluvial, les fouilles réalisées aux confins des villages de Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine ont permis d'entrevoir la densité de sites archéologiques situés à la limite de la plaine alluviale et des plateaux crayeux.

Le site de La Tène ancienne que nous présentons a été décapé sur une surface d'à peu près 3 hectares (figure 1). Si les limites ont été certainement atteintes vers le Sud et vers l'Ouest, il reste possible que celles-ci s'étendent un peu plus vers le Nord et vers l'Est. Toutefois, le noyau principal de l'occupation semble avoir été dégagé dans son ensemble.



Cet habitat se présente sous la forme d'une série de bâtiments (au moins 3 peut-être 4) qui semblent s'organiser autour d'une cour carrée d'environ 50 mètres de côté. À l'intérieur de cette cour, on retrouve isolés, deux greniers surélevés sur 4 poteaux. Enfin, plus vers le Sud, un autre grenier sur 6 poteaux a été repéré. Si pour les deux premiers, c'est leur plan au sol qui a permis de leur donner cette fonction, le second a été reconnu comme grenier grâce rapport aux graines carbonisées découvertes dans le comblement des trous de poteaux. Le stockage est également représenté par treize silos de taille et de morphologie variables. Parmi la série de fosses diverses repérées, on notera notamment la présence en périphérie de l'habitat de grandes fosses « polylobée » ayant certainement servi de carrière d'extraction pour confectionner le torchis des murs des bâtiments. On retrouve en fin de compte dans ce plan un petit établissement rural du début du second âge du Fer comme on en connaît par ailleurs.

Le mobilier céramique reconnu se compose d'un peu plus d'un millier d'Individus (1114 NMI). La céramique fine représente plus de 65 % des individus. On notera la présence parmi cette céramique de nombreux exemplaires de céramiques peintes et également plus exceptionnel pour un site rural d'au moins 6 vases en céramique tournée cannelée. Cette céramique, associée à quatre fibules en fer renvoie à une datation au tout début du second âge du Fer, soit à La Tène A1.

La majorité des silos ont livré dans les parties basses de leurs comblements des rejets de foyers constitués par des cendres, des charbons et un fort mobilier détritiques (céramiques et faune notamment). Pour certains de ces silos, il semble même que les cendres ont été rejetées encore chaudes ce qui a eu pour effet de rubéfier les couches supérieures constituées par l'effondrement des parois. Il n'est pas exclu que certains de ces silos aient été rebouchés intentionnellement après le rejet de restes de foyers.

En ce qui concerne les foyers, plusieurs ont été mis au jour dans la partie est de l'emprise du site. Il s'agit de petites fosses (moins d'un mètre de diamètre) peu profondes dont la partie supérieure était recouverte par de petits blocs de pierre, celles-ci ayant éclaté suite à l'action du feu.

D'autres fosses plus énigmatiques ont également joué le rôle de structure de combustion. Deux groupes ont notamment été repérés, l'un de trois, l'autre de quatre individus. Ces fosses se présentent sous la forme d'un creusement oblong, long d'un à deux mètres, large de moins d'un mètre et profond jusqu'à un mètre. Le fond de ces fosses est tapissé pour plusieurs d'entre elles par un lit de cendres épais jusqu'à une cinquantaine de centimètres. Une seule d'entre elles a livré des traces de rubéfaction le long de ses parois. L'analyse de ces traces montre que le feu a dû être lent et peu violent. La terre est en effet rubéfiée sur quelques centimètres seulement. De plus, la couleur verte de cette rubéfaction semble démontrer que la combustion s'est faite en milieu réducteur, soit que le feu était couvert soit que les buches (ou un autre combustible) se sont lentement consumées. Une première hypothèse liée à la métallurgie a été envisagée quant à l'utilisation de ces fosses. Les quelques rapides analyses réalisées sur les cendres ont montré l'absence de résidus métalliques.

La seconde hypothèse est celle de fosses liées à la cuisson peut-être en grand nombre de viande. Les restes fauniques découverts en rejets dans les silos ou en surfaces de ces fosses à cendres montrent une forte proportion d'ovicaprinés. Certains os montrent des traces de passage au feu. Hormis les moutons, on notera également la présence de porc et de chiens. Certaines traces sur les canines des chiens semblent indiquer qu'au moins les têtes ont été passées à la broche.

Un autre élément semble indiquer que le site a pu faire l'objet de consommations collectives de viandes. Il s'agit d'un dépôt découvert dans le plus gros silo du site (figure 2-Dépôt 1). Ce dépôt est constitué de deux couteaux de découpe, un plus effilé qui pourrait servir à saigner et un outil-frappeur qui aurait pu permettre de tuer les bêtes. Une barre en fer à section ronde et à l'extrémité biseautée a une fonction plus énigmatique, mais pourrait être interprétée comme une broche à rôtir. Le tout est associé à une petite panoplie féminine (deux fibules et un fragment de torse en bronze). Les couteaux, l'outil-frappeur et la « broche » renvoient sans équivoque à la pratique de l'abattage, de la découpe et de la cuisson de bétail.

Enfin, un second dépôt a été découvert dans une fosse d'extraction à proximité du grenier à six poteaux (figure 2-Dépôt 2). Ce dépôt est constitué d'un assemblage métallique qui pourrait faire penser à une tombe. On y retrouve deux fibules et deux instruments de toilette (une pince à épiler et un rasoir). Aucun reste humain n'a toutefois été découvert dans cette fosse.

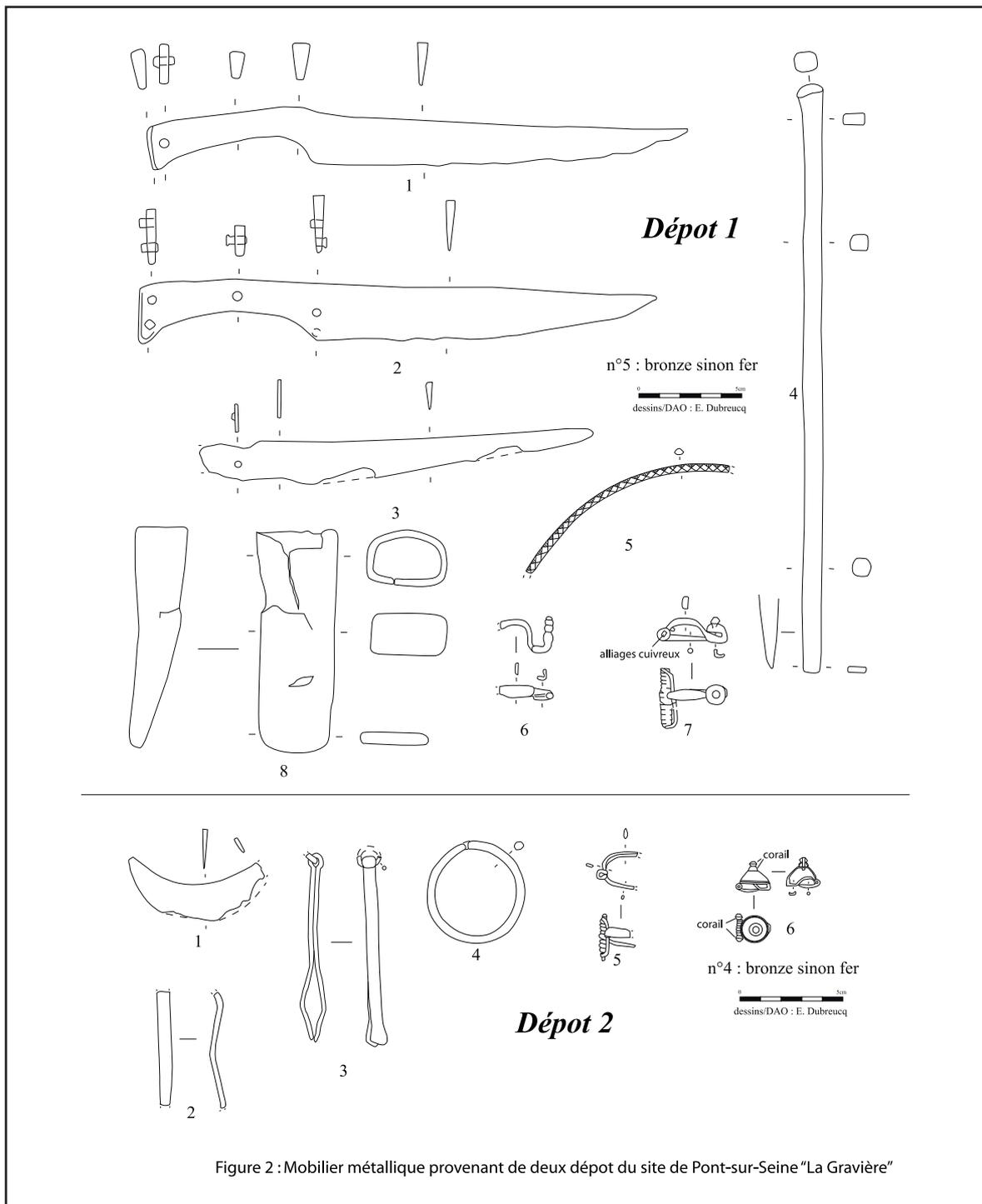


Figure 2 : Mobilier métallique provenant de deux dépot du site de Pont-sur-Seine "La Gravière"

En conclusion, il semblerait que ce site, au premier abord assez commun dans son plan, présente quelques caractéristiques intéressantes. La présence d'un mobilier métallique relativement abondant (pour un site à vocation agricole s'entend) et atypique, d'un mobilier céramique plutôt riche et de certaines structures et autres indices pouvant renvoyer à la pratique de consommation communautaire de viande, fait du site de Pont-sur-Seine « La Gravière », un cas intéressant parmi les établissements agricoles du début de La Tène.

**ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER**

**Siège social :**

Laboratoire d'archéologie  
de l'Ecole Normale Supérieure  
45 rue d'Ulm  
75005 PARIS

**Secrétariat :**

Marie-Jeanne Lambert  
65 chemin de Mancy  
39000 LONS-LE-SAUNIER  
tél : 03 84 47 32 39  
mj Lambert@wanadoo.fr